

# Natation

## Infos



F.F.N. Journal - N° 1221  
(nouvelle série n°155)

Décembre  
2002

Site Internet fédéral  
<http://www.ffnatation.org>

## L'ESPRIT D'ORLÉANS



**L**e congrès d'Orléans 2002 n'a pas ressemblé aux éditions précédentes ; un esprit nouveau est apparu. Il était enregistré habituellement un catalogue de propositions reprises en tout ou partie dans les règlements et l'organisation générale, conformément à notre culture et à nos traditions. Les participants à ce récent regroupement ont ouvert la voie à des réflexions communes, à des changements d'organisation, des changements de comportement, à des logiques et des cohérences différentes insérant l'ensemble de nos richesses au travers des réseaux, des clubs, des comités régionaux et départementaux.

Ces deux journées de travail sereines, où personne ne s'est situé en demandeur, ont montré une volonté de progrès, de participa-

tion et d'intégration. Il s'agit d'un défi considérable qui s'impose au comité directeur, auquel revient la charge de mettre en place une méthodologie répondant aux aspirations exprimées tout en maîtrisant les contraintes économiques et environnementales imposées aux instances associatives.

Professionalisation et communication sont les deux mots à retenir s'il fallait définir la synthèse générale du congrès. Orléans n'est pas un aboutissement mais une ouverture et une volonté commune pour une Fédération diversifiée et moderniste.

Dominique BAHON  
Secrétaire général de la FFN



### NATATION COURSE

## Après les Euro de Berlin... les Euro de Riesa

Du 12 au 15 décembre 2002, la ville allemande de Riesa (Saxe) accueille la sixième édition des championnats d'Europe en bassin de 25 m, une compétition créée en 1996, à Rostock (Allemagne).

Il s'agit donc d'un retour aux sources pour un événement désormais majeur de la saison en bassin de 25 m. A cet égard, trente-neuf nations contre

dix-neuf il y a six ans ont répondu présent pour cette échéance. L'équipe de France désignée pour ce premier rendez-vous européen de la saison, le second d'importance en Allemagne après les vingt-sixième championnats d'Europe 2002, désire à tout prix prolonger les bons résultats enregistrés, six mois plus tôt, à Berlin.

[Lire page 12](#)



### NATATION COURSE

## Coupe du Monde 2003 de New York à Melbourne

D'un hémisphère à l'autre, du dernier week-end de novembre au deuxième de décembre, la Coupe du Monde 2003 FINA a posé successivement ses bagages à New York (Etats-Unis), les 22 et 23 novembre ; Shanghai (Chine), les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, et Melbourne (Australie), du 6 au 8 décembre. Les trois délégations françaises ont ramené deux médailles d'argent, l'une au 200 m dos messieurs, à New York, et l'autre au 400 m 4 nages messieurs, à Shanghai, et une en or, à Melbourne, au 400 m 4 nage messieurs. C'est au tour de Paris de recevoir l'élite de la natation mondiale en bassin de 25 m.

[Lire page 14](#)



### WATER-POLO

## Arrêt sur image des championnats

Débutés par la reprise du championnat de France N1 messieurs, le samedi 28 septembre dernier, puis le samedi 5 octobre pour la N1 dames et l'élite messieurs, les différents championnats de France de water-polo animent, chaque semaine, l'actualité du water-polo français.

En attendant de connaître, dans un premier temps, le bilan des matches aller, puis les épilogues définitifs du millésime 2003, *Nat Infos* vous propose un arrêt sur image des classements et des résultats de chacun des championnats nationaux à la date du samedi 7 décembre.

[Lire page 18](#)

## Lucien Zins nous a quittés

Comme tant d'autres sans doute, je prends encore davantage conscience aujourd'hui de son héritage et je veux simplement témoigner ici du respect que j'avais pour cet homme que je n'ai pas connu comme DTN mais que les hasards de la vie m'ont amené à rencontrer au début de mon engagement au sein de la FFN.

Professeur d'EPS, entraîneur bénévole du SC Abbeville, l'un des nageurs du club (J. Hermel) a été sollicité pour intégrer Vittel et l'expérience qui y était menée. C'est à cette circonstance que j'ai eu l'occasion de parler pour la première fois à Lucien Zins.

Dire mon émotion à cet instant ne peut que rappeler à ceux qui l'ont côtoyé ce que l'on pouvait ressentir à son contact. J'ai eu beaucoup de difficultés à m'exprimer face à l'autorité naturelle et la classe qui émanaient de lui. Il en sera ainsi de toutes nos rencontres tout au long de mon chemin au sein de la FFN.

Il y aura bien un moment de forte convivialité autour d'un repas à Indianapolis, en 1996, lors des trials américains lorsque, par un froid sibérien, j'avais reconduit Lucien Zins et Pierre Barbit à leur hôtel. J'avais pu mesurer à cette occasion, certes leur culture de la natation, mais surtout leur passion pour ce sport que je servais alors à la direction des équipes de France. Mais, pour le reste, peu de mots et beaucoup de respect, comme dans cette réponse apportée à des questions que je lui avais posées dans une lettre pour avoir son sentiment sur ma fonction.

Quand on accède au poste de DTN, on sent plus ou moins confusément cette filiation avec ses prédécesseurs comme si elle s'imposait au-delà du temps et des souvenirs.

Il me restera de Monsieur Zins cette silhouette, cette élégance, cette réserve et cette personnalité qui m'intimidaient tant.

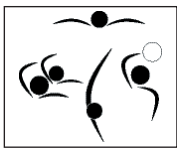
J'ai trouvé dans "Un parfum de lilas mouillé", le premier roman de Christian Montaignac, de *L'Equipe*, quelque chose qui ressemble peut-être à ce qu'il aurait pu dire de lui.

« Dans le respect de soi, il y a le respect des autres. Ce qui peut intéresser en moi tient en ce que je fais dans mon métier et non pas à ce que j'ai à dire sur lui et sur ma vie. L'écrivain est dans ses livres, le musicien dans sa musique, je suis dans ma manière d'entraîner et même d'être entraîné. »

Merci pour tout Monsieur Zins.

Claude FAUQUET, DTN

[Lire page 20](#)



Orléans, du 9 au 11 novembre 2002

# 4<sup>e</sup>

# CONGRÈS DE LA FFN

## Le club fédérateur

### Allocution d'ouverture du président Francis Luyce

Madame l'adjointe au maire,  
Monsieur le directeur régional de la Jeunesse et des Sports,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Mes chers collègues

Je suis très heureux de vous accueillir à ce 4<sup>e</sup> Congrès fédéral qui fait suite à ceux de 1993 à Dunkerque, de 1995 à Vichy et de 1999 à Evreux.

Sans eux rien n'aurait été possible car participer à un Congrès Fédéral, c'est faire le choix du dialogue et du partage. Aussi, permettez moi au nom de la Fédération Française de Natation de vous souhaiter la bienvenue, et en votre nom à tous d'adresser nos plus chaleureux remerciements aux partenaires de cet événement :

- **la Ville d'Orléans**, représentée par Mme Martine Grivot, adjointe au maire, qui nous accueille dans ce magnifique Centre de Conférences ;
- **le Conseil régional** qui nous accompagne financièrement dans l'élaboration de notre budget ;
- **le comité régional du Centre**, représenté par son président, notre ami Michel Sauget, vice-président de la Fédération Française de Natation, cheville ouvrière de cette organisation et maître de cérémonie en cette circonstance.

Mais aussi mon collègue Dominique Bahon, secrétaire général, coordonnateur privilégié de ce rassemblement en sa qualité de rapporteur de cette séance d'ouverture de ce 4<sup>e</sup> Congrès d'Orléans, que nous écouterons religieusement dans quelques instants, sans oublier les compétents intervenants animateurs qui nous font l'amitié d'être parmi nous.

Mes chers amis,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous poser une simple question : « que faites-vous ici aujourd'hui ? ».

Permettez-moi de vous dire que, lorsque je vous regarde, tous, un par un, une par une, je vois des originaux. Votre présence, ce jour, à ce congrès relève de l'insolence, de la provocation.

A l'heure où prévaut l'individualisme, le consumérisme, l'attentisme, alors même que le respect d'autrui, l'esprit de conquête, le mérite sont des enseignements sacrifiés sur l'autel du « chacun pour soi », savez-vous que vous, dirigeants bénévoles de structures associatives, faites office de personnages historiques ?

Vous osez consacrer du temps aux autres et principalement aux jeunes.

- Vous avez l'audace de vous engager au service de votre passion.
- Vous avez l'outrecuidance de défendre corps et âme votre sport.
- Vous seriez-vous trompé d'époque ?
- Vous seriez-vous trompé de destin ?
- Vous seriez-vous trompé de vocation ?

Sincèrement, je ne crois pas, mais je crois en vous, je crois en nous, je crois en ces combats idéalistes que nous menons, je crois en l'action de terrain que nous ne cessons de renforcer, je crois en notre mission éducative.

Passer un week-end à réfléchir, à imaginer, à créer la planète natation de demain c'est aussi une façon de se dire que l'on tente de bâtir un monde plus beau, plus juste, plus fort pour les générations à venir.

Et même s'il ne restait que nous pour prôner les valeurs de citoyenneté, du don de soi, d'engagement... nous serions de ceux là... et nous en sommes fiers.

Alors merci d'être là et surtout bravo ! Je vous félicite d'être des originaux, des insolents, des provocateurs. Non, vous n'êtes pas des personnages historiques mais des personnages de l'Histoire.

Pour ces raisons, et bien d'autres, je suis heureux que nous soyons ici ensemble pour évoquer notre passion commune. Je vous remercie très sincèrement de votre présence. Je sais que chacun de vous fait de gros efforts pour les licenciés et les structures qu'il anime. Devant la multiplicité des tâches qui incombent à tous, il est important de savoir trouver le temps de s'arrêter, de relever la tête, de reprendre son souffle et de se parler.

A force de multiplier les messages, nous oublions parfois les paroles. Or, si derrière un message il y a un produit, un concept, derrière la parole il y a l'homme !

Apparemment, tout le monde est resté dans la salle, c'est signe d'assentiment à ce portrait, volontairement provocateur, que je viens de dresser. A présent que nous assumons et revendiquons notre différence, nous voilà prêts à écouter, échanger, proposer, bref à bâtir un projet.

A une époque où la communication utilise des moyens de plus en plus sophistiqués, se retrouver lors d'une rencontre franche et directe demeure essentiel.

Il y a toujours beaucoup de choses qui se disent, en l'absence des intéressés.

Il y a toujours beaucoup de choses qui se répètent, et qui connaissent de multiples modifications.

C'est humain, chacun croit avoir compris le sens et les raisons de tout et le fait naturellement savoir.

De ce fait, les sources d'informations et de révélations, plus ou moins inédites, sont diverses et se multiplient presque à l'infini.

Il n'est pas aisé de séparer les nouvelles *authentiques* des informations *crédibles*, des messages *incertains*.

### Infos ou intox ?

C'est l'une des questions qui se posent aujourd'hui de manière récurrente.

Notre planète natation, c'est vous qui la bâtissez, c'est vous qui l'animez. Et au premier rang de cette fonction d'animation on retrouve précisément le thème qui occupera notre congrès durant ces trois jours, et particulièrement fédérateur, puisqu'il s'agit de parler du **club**.

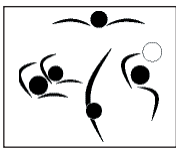
C'est là qu'est la vie, c'est le club qui donne de l'entrain, du mouvement, qui organise les pratiques et favorise l'épanouissement individuel et collectif. Le club accompagne le licencié, rassemble les acteurs et forces vives de l'environnement natation, soutien et défend les intérêts de notre sport.

**Le club**, voilà une entité qui parle à tous et qui ne peut que demeurer au centre de nos préoccupations. Chacun sait ce qu'est la vie d'un club. Personne n'ignore, à la Fédération Française de Natation, la réalité du terrain. Il n'est pas question chez nous de « France d'en haut ou de France d'en bas ». Tous les dirigeants fédéraux sont issus et demeurent, pour la majorité d'entre eux, membres de clubs.

Nous savons que ce sujet paraît à première vue simple et connu. Nous constatons cependant qu'il est aussi devenu, dans sa gestion quotidienne, de plus en plus divers et complexe. Il faut désormais régler beaucoup de situations, avoir des compétences en de nombreux domaines. Gérer une association est plus que jamais aujourd'hui chose difficile.

Et pourtant, nous y parvenons. Nous avons su trouver les moyens de nous adapter aux transformations imposées par les nouvelles règles institutionnelles, financières, sportives, médiatiques...

Cela a toujours été la force et l'intelligence du mouvement sportif et associatif. Tout ne se crée pas dans la facilité et rien ne se passe jamais



totalemment comme on pourrait l'espérer. Mais, face aux changements de la société, des mentalités, les membres de la Fédération Française de Natation, comme ceux de bon nombre d'autres institutions, ont su s'adapter et évoluer.

J'entends bien des voix – et pourtant je ne suis pas Jeanne d'Arc – qui disent que rien ne change ni ne progresse. Je pense sincèrement que cela est entièrement faux. C'est faire preuve d'aveuglement ou de mauvaise foi d'affirmer par exemple que, depuis notre dernier congrès, rien n'a changé.

Chaque maillon a besoin du suivant qui, lui même, requiert la compétence et l'existence du précédent. Ce maillage n'est autre que la clé de voûte d'une organisation forte et, je le répète, chez nous point de « maillon faible » !

## Les trois vies d'un club

M. Dominique Bahon, notre secrétaire général, vous proposera tout à l'heure un bilan des avancées qui ont suivi les propositions du Congrès d'Evreux. Ces dernières ne sont pas minces. De la multi-licence ou guide du dirigeant en passant par la connaissance des critères de sélection, entre autres, nous nous sommes améliorés dans bien des domaines.

Il y a certes encore à faire, mais ne boudons pas notre plaisir. On peut scruter l'horizon à la recherche de nouveaux espaces, il faut cependant aussi parfois se retourner et voir le chemin parcouru.

Nous allons pouvoir jeter ensemble notre regard sur le passé et l'avenir. Le Congrès nous y invite.

Le club sera ainsi abordé à travers ses trois vies : sa vie administrative, sa vie sportive et sa vie extérieure. A l'intérieur de ces trois vies, il a été dégagé plusieurs composantes :

### • Pour la vie administrative

Atelier 1/ Le club et ... le cadre institutionnel

Atelier 2/ Le club et ... sa gestion

Atelier 3/ Le club et ... ses relations salariales

### • Pour la vie sportive

Atelier 4/ Le club et ... la formation

Atelier 5/ Le club et ... ses pratiques

Atelier 6/ Le club et ... le haut-niveau

### • Pour l'ouverture vers l'extérieur

Atelier 7/ Le club et ... la communication

Atelier 8/ Le club et ... l'organisation de manifestation

Atelier 9/ Le club et ... les équipements

Les ateliers seront ainsi l'occasion d'évoquer des sujets auxquels chaque dirigeant est confronté dans l'exécution de ses missions. Echangeons ensemble nos expériences, les outils et méthodes de travail que chacun a su créer et mettre en place souvent avec succès.

Cette émulation consolidera les forces et compétences de chacun pour améliorer le fonctionnement et envisager sereinement l'avenir des institutions dont il a la charge.

On gagne toujours à se réunir et à dialoguer. Etre présent au Congrès d'Orléans, c'est affirmer sa volonté de se perfectionner, chercher à mieux appréhender l'environnement actuel du club et améliorer les systèmes dans lesquels nous évoluons.

Le travail de dirigeant n'est pas facile, et je dis volontairement « travail » car, si nous agissons beaucoup avec le cœur, il faut souvent ne pas compter pour concrétiser nos projets. Soyons attentifs aux informations qui seront transmises ici. Elles doivent tous nous aider dans l'accomplissement et l'amélioration de nos tâches.

Faisons de ce Congrès un moment fructueux de rencontres.

Démontrons qu'ensemble, tout est toujours plus facile

« Les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs, d'espérances » (Denis Fustel de Coulanges).

Merci de votre attention et excellent Congrès à tous.

Francis LUYCE

## Séance d'ouverture et présentation des ateliers

Rapporteur : Dominique BAHON, secrétaire général de la FFN

3

## Relever les premiers défis de la natation du XXI<sup>e</sup> siècle

C'est la seconde fois que j'ai le plaisir de vous présenter les travaux de ce congrès fédéral et je suis heureux de vous accueillir avec la volonté de poursuivre la construction de ce que sera la Natation de demain. Dialogue, propositions et imagination s'imposent comme les sources des décisions et des choix sur lesquels nous serons amenés à réfléchir ici mais au-delà, car la réflexion ne s'arrêtera pas aux portes d'Orléans. La société, l'environnement général, nous obligent à être en situation permanente d'adaptation. L'existant n'est jamais parfait et nous devons l'améliorer tous ensemble, c'est la légitimité de ce congrès. Depuis une décennie environ, nous négocions le virage du XXI<sup>e</sup> siècle pour l'ensemble de nos institutions qui relèvent sans cesse les mêmes défis, même s'ils évoluent dans le temps, qui sont le défi sportif, le défi économique et le défi de la communication.

### Priorité de la pratique au plus haut niveau

L'objet de notre Fédération, et il ne faut pas l'oublier, est en premier lieu la pratique du haut niveau. Nous l'assumons par une politique de formation des jeunes, par une organisation technique et administrative, par un suivi médical qui fait d'ailleurs des envieux dans d'autres fédérations.

Dans cet esprit, nous n'avons de cesse de combattre les fléaux qui pourrissent le sport car notre rôle d'éducateurs nous impose de protéger les jeunes contre toutes les déviations qui les guettent, au travers de leur vie sportive ou encore de leur vie quotidienne.

Le sport n'est pas non plus en dehors de la vie économique et l'Etat sait nous le rappeler au travers des règles de concurrence commerciale et de l'exercice de sa tutelle, contrepartie de la délégation de service public accordée aux fédérations sportives.

Sachons rester vigilants car le business n'est pas notre objectif et nos valeurs de sportifs doivent subsister.

C'est véritablement un défi de concilier ces valeurs et les nécessités économiques, qui fait de nos partenariats des éléments essentiels de nos recettes et le gisement de nos emplois. La communication interne et externe, institutionnelle ou électronique, nous permet d'exister, de valoriser notre image et de nous identifier.

### Au cœur du système : le club

Qui d'autres est la base de ces divers développements que le club, thème de notre Congrès ? Je reprendrai là le slogan du CNOSF, "le sport, c'est mieux dans un club". L'attente est forte et, pourtant, les solutions sont difficiles à dégager. Le sport est un phénomène de société et les pratiques physiques évoluent. Il est impératif pour le mouvement sportif de conserver ce marché car ceux qui cherchent à le récupérer n'ont pas les mêmes valeurs que nous.

Ce Congrès doit être un lieu d'échanges et de concertation, chacun a une notion diversifiée du sport, mais l'important pour nous c'est que nous partageons les choses essentielles, c'est-à-dire le sport des sportifs. Les bénévoles sont les piliers de l'architecture que nous entrevoyons, préparée déjà dans les précédents congrès.

Vous avez exprimé des volontés à Dunkerque, Vichy et Evreux. Il me paraît opportun de se remémorer maintenant les acquis pour aller plus loin, relancer, prolonger ou aménager les solutions engagées ou même appliquées.

Le club était déjà dans les débats ; nous avons cependant voulu recentrer les discussions sur le club dans toutes ses composantes et interphases de nos activités. Les liens transversaux avec les sujets évoqués à Evreux sont indéniabiles et ils se retrouvent au travers du document institutionnel issu de ce dernier Congrès, validé par le Comité Directeur réuni à Rennes le 26 mars 2000.



Le texte que j'avais eu l'honneur de rapporter cadrerait les propositions émises par les congressistes dans quatre domaines :

- Le développement des activités sportives
- La Fédéralisation des acteurs de la natation
- L'organisation de la formation
- L'aspect économique et financier

## Nouveaux principes assimilés

En ce qui concerne la pratique du haut niveau, les incompréhensions résultant d'un manque de communication sur le plan Sydney 2000 ont été gommées dans le projet d'Athènes 2004 et les objectifs ont été confortés ; le principe des séries, des épreuves d'animation et de référence, est assimilé et ne suscite plus de débats. La réforme des pôles d'entraînement arrive à son terme et sera effective le 1<sup>er</sup> octobre 2003. Il reste à conforter la réflexion sur la labellisation des clubs et c'est un sujet qui devrait être abordé dans l'atelier n°6.

Dans ce domaine, nous n'avons pas avancé sur le développement, l'organisation, les contenus et la réglementation des nouvelles formes de pratiques de la natation, activité réduite par le manque de cadres techniques.

Ces activités sont aussi liées à des aspects économiques et sont souvent gérées par d'autres institutions avec lesquelles nous devons trouver les coordinations nécessaires. Nous sommes au cœur du débat de ce congrès.

Sur la prévention de la santé des sportifs, les actions du Bureau médical de la Fédération sont à mettre en exergue et commencent à servir de modèle à d'autres fédérations.

## Trouver des solutions communes

En ce qui concerne la fédéralisation des acteurs de la natation, nous avons des progrès à réaliser car l'individualisme l'emporte souvent sur l'intérêt général. Les exemples sont nombreux. A Evreux, les participants avaient souhaité être intégrés dans la vie fédérale et ont exprimé le besoin de recevoir un appui et un soutien technique face à leurs interlocuteurs locaux. La convention type de développement des pratiques aquatiques, diffusée après Evreux, a eu un effet bénéfique à Boulogne-sur-Mer et à Saint-Lô.

Quels autres clubs ont utilisé ce texte ?

Ce sujet devient crucial. En effet depuis 1999, le temps s'est accéléré et la pratique sportive au sein des établissements tend à régresser ; nous le vivons tous les jours dans nos régions et les vingt premiers clubs français l'ont clairement exprimé le samedi 5 octobre 2002 à Paris. Une réaction urgente s'impose, soyons innovants, trouvons des solutions communes et des stratégies nécessaires pour endiguer cette volonté des collectivités locales et surtout des gestionnaires privés.

Un point positif après Evreux a été la réalisation du Guide du Dirigeant pour lequel je m'étais engagé personnellement à la séance de clôture du dernier congrès et dont l'objectif était aussi la professionnalisation de nos structures. Pour cet aspect, nous sommes encore loin de la solution et ce n'est pas spécifique à notre fédération.

Quant au plan statutaire, la loi Buffet de 2000 et le décret type des Fédérations délégataires nous amèneront à prolonger la réflexion qui se retrouve d'ailleurs dans l'atelier n°1.

Je regrette, en revanche, la mise en sommeil du projet de convention FFN/Comités régionaux par manque d'interlocuteurs.

## Cheval de bataille de la formation

Dans le domaine de l'organisation de la formation, un progrès important a été réalisé avec la création des Ecoles Régionales de Formation aux Activités de la Natation, structures indispensables pour la professionnalisation de tous nos secteurs d'activités. Elles ont pour objectif essentiel la formation aux pratiques de développement de nos activités. C'est un lieu de partage d'expériences pour les élus, les cadres et les collaborateurs salariés.

C'est l'acquis essentiel, à mon sens, du congrès d'Evreux. Mais une deuxième étape nous attend, à savoir la réorganisation de ce secteur au sein de la DTN et de la commission fédérale, afin d'engager le processus de coordination au sein de notre Institut National de Formation.

En ce qui concerne le dernier domaine, le plus difficile à résoudre puisqu'il concerne l'économie de nos activités soumise aux contraintes extérieures, nous devons nous adapter aux exigences de la vie moderne, de la mondialisation et de l'état des finances publiques.

## Potentiel de 500 000 licenciés

Il existe une économie de la natation avec des logiques différentes suivant les secteurs de pratique ; il importe de lier étroitement ces logiques au sein de la Fédération. Sur cet objectif, les avis sont partagés et le consensus difficile à obtenir.

Considérant la participation croissante du budget fédéral pour le Haut Niveau et le développement sportif s'ajoutant au financement de l'Etat, il convient d'augmenter nos propres ressources et deux moyens existent :

- La licenciation de tous les adhérents des clubs affiliés à la FFN. Actuellement 213 000 licenciés et nous avons un potentiel entre 400 et 500 000. A Evreux, à la quasi-unanimité, vous avez réclaté l'obligation de licencier tous les adhérents, ce qui s'est traduit dans les règlements votés à l'assemblée générale suivante. Mais face à la réalité, il n'y a pas eu de suite favorable.

- La deuxième mesure prise après Evreux a été la dissociation des parts fédérales et régionales afin de permettre à chacun de s'approprier les moyens de sa politique. Chaque région ayant sa particularité. Cette réforme a-t-elle été bien comprise ? Toutes les demandes actuelles sur les tarifs différenciés des licences sont possibles dans le cadre de la fixation de la part régionale. La dernière réunion des présidents régionaux a relancé et conforté ce dispositif au travers d'expérimentations proposées par certaines régions.

## Poursuivre et concrétiser les cogitations d'Evreux

D'autre part, l'unanimité s'était faite sur la multilicences. Les impératifs informatiques ont peut-être limité l'effet de cette mesure. Aux résultats, nous comptons à ce jour moins de 100 licences de ce type. Prolongeons ce débat en recherchant une synergie entre les trois sources de financement du sport : le consommateur, les finances publiques et les partenaires économiques.

Nous ne sommes plus dans une société d'assistés, mais dans un système de partenariat contractualisé.

Vous constatez donc que les réflexions d'Evreux se prolongeront pendant ces deux jours qui s'annoncent productifs, en espérant vous avoir convaincu que nos regroupements sont positifs et servent de base à l'évolution de notre organisation.

N'oublions pas, de surcroît, que notre Fédération est multidisciplinaire et une cohérence d'objectifs doit s'appliquer à toutes les disciplines et à tous les niveaux de nos structures.

La cohérence est l'identifiant ; je pense que nous sommes sur la bonne voix et chacun doit s'en imprégner pour un développement harmonieux et collectif des activités de la natation. Utilisons la diversité de nos activités pour communiquer.

## Efficacité et diversité dans les échanges

Avant de vous disperser dans les divers ateliers, je pense que les débats, toujours sereins, doivent répondre à quelques règles d'efficacité. Les thèmes proposés seront d'autant passionnants qu'ils touchent à nos valeurs fondamentales et concernent les pratiques propres à notre culture et à notre histoire.

Mais les solutions ne dépendront pas d'un individu ni de quiconque en particulier ; elles conduiront à un mélange de traditions et de créations communes dont nous serons tous responsables. Mais accepte-t-on encore d'être responsables ? Et lorsque personne ne veut être responsable, c'est vers la Fédération que chacun se retourne et elle doit alors répondre de tout, et contre laquelle chacun considère qu'il a néanmoins raison de se révolter.

Il n'est pas rare de revendiquer une liberté absolue et récuser en même temps sa responsabilité. Il est alors de plus en plus question des droits de l'individu et des minorités. Ainsi nous adaptons les règlements à chaque cas particulier plutôt que de se mouler dans le règlement. La Fédération est alors destinée à satisfaire les revendications particulières sans que les mêmes, hormis la Fédération, ne se soucient de la compatibilité des multiples aspirations. Malgré les soupçons qui pèseraient sur l'intérêt général, on doit le rechercher au lieu de sombrer dans l'égoïsme.

Est-il vraiment liberticide et antidémocratique de demander à chacun de considérer que ses propres intérêts doivent se concilier avec ceux des autres ? Ou même, de façon complémentaire, de comprendre que ses propres intérêts sont parfois contradictoires.

Que ces trois jours à Orléans soient de véritables Etats Généraux de la Natation. C'est le vœu que j'exprime au début de ce congrès avant de vous retrouver lundi matin pour vous exposer le résultat des travaux et les orientations qui permettront à vos représentants de mener la natation française le plus haut possible. Citius, altius, fortius.

Je vous remercie de votre attention.

**Dominique BAHON**



# 9 SYNTHÈSES POUR CHANGER LA FACE DES CLUBS ET DE LA FFN

Selon une méthodologie et une logistique parfaitement préparées en amont par les services administratifs de la Fédération et le vice-président Michel Sauget, trois vagues de trois ateliers ont planché sur les neuf thèmes retenus pour le congrès 2002 avec, au centre des préoccupations, le club : samedi 9 novembre en soirée, de 17 à 20 h ; dimanche matin 10 novembre, de 9 à 20 h, et dimanche après-midi 10 novembre, de 15 à 20 h. Chaque congressiste a pu ainsi prendre part à trois ateliers de son choix. Quant à la synthèse, elle a eu lieu le lundi matin 11 novembre, de 9 h 30 à 11 h 30.

## Qui dit congrès dit congressistes

A ce sujet, on peut, au premier coup d'œil sur la liste exhaustive des participants, regretter le manque d'engouement avec la présence de cent trente-six personnes. Malgré cela, tous les comités régionaux étaient représentés, une trentaine de comités départementaux ainsi que

les représentants de près de soixante-dix clubs ont pris part aux neuf ateliers de ce quatrième congrès. Certes, on pouvait s'attendre à plus d'enthousiasme, mais il faut reconnaître que les personnes présentes n'ont pas du tout souffert de cette relative désaffection.

## Anticiper le devenir de la Fédération

La qualité des échanges, le niveau des interventions, les rapports de synthèses, relatés ci-dessous dans leur intégralité, informeront le plus grand nombre. N'est-ce pas là l'essentiel !

En ce domaine, le congrès 2002 d'Orléans pense avoir répondu pleinement aux attentes et aux besoins d'une fédération qui veut affronter les prochains défis de la natation du XXI<sup>e</sup> siècle avec les meilleures stratégies.

Le challenge est de taille, mais le devenir de la FFN en dépend.

### SYNTHÈSE ATELIER N° 1

#### VIE ADMINISTRATIVE

#### Le club et... le cadre institutionnel

Samedi 9 novembre – 17 h/20 h

##### ► Les fondamentaux

- loi de 1901 (association en opposition aux sociétés commerciales) ;
- loi de 1984 (sport : mission de service public).

##### ► Les évolutions et les modifications

- les lois BUFFET ;
- le nouvel environnement institutionnel : l'intercommunalité, le schéma collectif du sport.
- *Intervenants* – MM. François MASSEY, directeur régional des Sports du Centre ; Louis-Frédéric DOYEZ, responsable juridique de la FFN.

- *Secrétariat de séance* – Mme Magali TAPRET

#### Le cadre législatif

En complément du cadre institutionnel, l'environnement légal des activités sportives devait être abordé. L'actualisation de la loi de 1984 a ainsi été longuement évoquée. Les nouvelles mesures sont assez favorables aux fédérations qui se voient reconnaître un pouvoir accru dans le cadre de la délégation, notamment en ce qui concerne les organisations. Le licencié se voit aussi reconnaître des droits dans la vie de la Fédération. L'application du principe "une licence = une voix" sonne le glas des licences fictives.

#### La sécurité juridique des activités au sein du club

Plusieurs réflexions autour de la responsabilité des dirigeants et la sécurité des pratiquants sont évoquées : surveillance des activités sportives, organisation des stages et déplacements, sécurité lors de l'organisation des manifestations.

Sur ces questions, et à l'appui de nombreux cas concrets, des réponses démontrent que le cadre et les assurances fédérales apportent des solutions dans l'ensemble satisfaisantes, voire réconfortantes. Le contrat d'assurance est remis à la disposition des participants.

#### Loi 1901

Un rappel de la définition de la nature juridique de l'association et des critères d'attribution des agréments démontre tout à fait la possibilité pour une association dite "non lucrative" d'effectuer des bénéfices, dès l'instant où les sommes dégagées ne sont pas partagées entre les membres de l'association, mais réinjectées dans le fonctionnement de l'association. Il est donc important de mentionner dans les statuts l'étendue des

activités que peut mener l'association. Ainsi, dès lors que l'objet de l'association est "la pratique des activités liées à la natation", cette dernière ne peut se voir interdire l'organisation d'activités dites "rentables" ( aquaforme, bébés nageurs...) par quiconque. Cela est très important dans le contexte actuel de la systématisation de la gestion des piscines par des sociétés privées.

#### Le nouvel environnement institutionnel

Le nouveau maillage administratif (pays, communauté de communes, intercommunalité...) multiplie de manière considérable les interlocuteurs. Une action d'information sur les compétences d'un club de natation en terme d'animation de bassin doit être continuellement menée auprès de toutes les collectivités locales. Une politique de lobbying auprès de ces institutions doit être mise en place. La création d'une commission régionale chargée spécifiquement de ces questions serait opportune.

#### ► Conclusions

L'évolution de l'encadrement légal et institutionnel des activités du club favorise en grande partie au niveau interne le fonctionnement de l'association. A l'externe, a contrario, les difficultés sont grandissantes en raison de la privatisation de la gestion des piscines et de l'oubli par les collectivités locales, nouvelles et anciennes, de la dimension sociale, éducative et sportive des équipements.

### SYNTHÈSE ATELIER N° 2

#### VIE ADMINISTRATIVE

#### Le club et... sa gestion

Dimanche 10 novembre – 9 h/12h

##### ► Les fondamentaux

- le plan comptable ;
- la gestion désintéressée : la règle des 4 P.

##### ► Les évolutions et les modifications

- les relations avec les organismes sociaux ;
- la partie commerciale d'une association ;
- la politique budgétaire fédérale.

- *Intervenants* – Mmes Paulette FERNEZ, Hélène TACHET DES COMBES.

- *Secrétariat de séance* – Mme Christine MARC'H.

Le thème de l'atelier portait sur la gestion du club, thème on ne peut plus vaste englobant des situations multiples.

Un élément commun a été recherché et trouvé dans le cadre du projet associatif. Ce thème central déterminé et détaillé, les différentes étapes

en ont été présentées :

- le diagnostic ;
- les objectifs ;
- les moyens ;
- les actions ;
- les obstacles et leurs solutions ;
- le budget prévisionnel ;
- l'échéancier et la mise en place ;
- la communication ;
- le suivi.

**Bien gérer, c'est prévoir, et nous avons donc approfondi les éléments clefs qui sont pour les clubs :**

- le plan comptable ;
- les demandes de subventions et leur colonne vertébrale : le budget prévisionnel ;
- la fiscalité des associations.

#### Le plan comptable

Définition des comptes de résultats et de bilans : étant donnée la diversité des situations particulières des participants, la majorité des questions émanait de spécialistes induisant la non-satisfaction des interrogations de nombreux néophytes. Pour pallier ce manque et ainsi répondre à des questions plus personnelles, un questionnaire, auquel il sera répondu ultérieurement, a été remis à ceux qui le souhaitaient.

#### Les demandes de subventions

L'accent a été mis sur l'importance de la rédaction et du contenu administratif de ces documents, outils indispensables à la création de liens de partenariat concrets entre les partenaires institutionnels et l'association.

Les collectivités étant, elles aussi, soumises aux règles de la comptabilité, l'importance du budget prévisionnel a été soulignée.

#### La fiscalité des associations

Pensum des associations, la totalité de l'exposé, puisque que le temps imparti ne nous permettait pas un débat, a été orientée dans le but de la dédramatisation de la situation des clubs de natation au regard de cette fiscalité.

Après différentes interrogations, il est apparu que la modification des statuts de la Fédération Française de Natation introduisant les notions "Aquaforme-Forme et Santé" en complément de celles existant déjà, permet de soustraire toutes ces activités du champ d'application des impôts commerciaux.

Pourquoi ? Parce que, par le biais de la licence, tous les pratiquants se trouvent ainsi dans le cadre de l'objet social de la Fédération, échappant aux risques de la concurrence commerciale.

#### ► Conclusions

Conscientes que ces vastes sujets ne pouvaient être approfondis dans un laps de temps si court, pour y pallier et pour répondre aux interrogations plus personnelles, les intervenantes



ont décidé de remettre un questionnaire, auquel il sera répondu ultérieurement, à ceux qui le souhaitent.

On est en train d'assister à une véritable révolution quant à la gestion des associations qui doivent être gérées comme des entreprises. Pour preuve, le nombre de participants à cet atelier. Autant de notions ardues auxquelles tout dirigeant associatif d'aujourd'hui doit être prêt à faire face.

## SYNTHÈSE ATELIER N° 3

### VIE ADMINISTRATIVE Le club et... les relations sociales et salariales

Dimanche 10 novembre – 15 h/18 h

#### ► Les fondamentaux

- les principes du droit du travail ;
- l'employeur bénévole.

#### ► Les évolutions et les modifications

- la convention collective des métiers du sport, le COSMOS ;
- la pérennisation des emplois jeunes ;
- la professionnalisation du sport.

- *Intervenants* – Mme Caroline LEFRANC, directrice des ressources humaines à l'hôpital des Abondances de Boulogne-Billancourt ; M. Louis-Frédéric DOYEZ, DRH à la FFN.
- *Secrétariat de séance* – Mme Magali TAPRET.

#### Les fondements de la décision du recours à l'emploi d'un salarié

L'opportunité et la pertinence de l'embauche de personnel au sein du club doivent être envisagées dans le cadre de la réalisation et de l'exécution du projet associatif.

Il y a lieu au préalable de définir précisément le bien-fondé du recours à l'emploi, la réalité du travail confié au salarié. Il convient de prévoir la place du salarié dans l'organisation du travail et de la vie de l'association.

Le financement de l'emploi doit naturellement être établi.

#### Le recrutement

Les outils du recrutement : la définition du poste, les missions confiées, les compétences et diplômes nécessaires : profil et fiche de poste, appel à candidature, entretien d'embauche.

#### Le choix et la rédaction du contrat

CDD ou CDI ? Temps plein ou temps partiel ? Contrats aidés ou non ?

Caractéristiques, intérêts et difficultés de mise en œuvre des uns et des autres.

Les éléments essentiels du contrat de travail, les spécificités des contrats dérogatoires (CDD, emploi jeune, contrat insertion emploi...)

#### Les procédures obligatoires

La Déclaration Unique d'Embauche, l'établissement du bulletin de paye, les congés payés, les cotisations sociales, la formation notamment pour les Emplois Jeunes.

#### L'exécution du contrat de travail

Le rôle de l'employeur du dirigeant bénévole : assumer la casquette d'employeur. Mettre en place une cohabitation entre le club et ses salariés basée sur la transparence et la franchise des rapports. Dialogue social.

#### ► Conclusions

La difficulté d'application du droit général à la spécificité de l'activité sportive salariale est démontrée. Des questions restent en suspens sur la prise en compte réelle des temps de travail des salariés des associations sportives. La loi ac-

tuelle, et notamment celle relative à la durée de temps de travail, est difficile d'application.

La signature à venir de la convention collective des métiers du sport apportera des réponses. Cependant elle est susceptible d'imposer un coût salarial supplémentaire à certains clubs employeurs.

Le guide du dirigeant répond à de nombreuses questions soulevées dans le cadre de cet atelier. Il est rappelé l'importance pour les dirigeants de s'y référer. Il est proposé aussi que la Fédération puisse l'actualiser, peut-être via le site Internet fédéral....

## SYNTHÈSE ATELIER N° 4

### VIE SPORTIVE Le club et... la formation

Samedi 9 novembre – 17 h/20 h

#### ► Les fondamentaux

- l'obligation d'être titulaire d'un diplôme pour la surveillance et l'animation des activités de la natation (article 43 de la loi du 16/07/1984 modifié en juillet 2000) ;
- la formation : une mission fédérale (l'article 16 de la loi du 16/07/1984 modifié en juillet 2000).

#### ► Les évolutions et les modifications

- la structuration de la formation en région par les ERFAN.
- le Brevet Professionnel.
- la mise en place d'une convention nationale et régionale avec un OPCA.

- *Intervenants* – MM. Bernard BOULLE, Christian FARGEAS ; Mme Christine SILLORET.

- *Secrétariat de séance* – Mme Valérie GICQUEL.

L'atelier a été structuré autour de deux interventions apportant un témoignage sur la création et le fonctionnement d'un organisme régional de formation.

Au-delà des aspects techniques et réglementaires, ces deux expériences montrent que les instituts apportent des réponses aux problèmes de formation mais également d'emplois rencontrés par les clubs.

Les fonctions principales de ces instituts sont de former les personnes d'encadrement dont les clubs ont besoin et de permettre aux jeunes athlètes de la Fédération de bénéficier de mesures en faveur de l'emploi et de la formation (en alternance).

Les clubs témoignent de réelles difficultés rencontrées pour l'encadrement de leurs activités, notamment par les titulaires du BEESAN. En règle générale, ils n'ont ni la motivation indispensable dans le secteur associatif sportif ni la technicité attendue pour encadrer des activités performantes.

Un débat s'est engagé tout d'abord autour de l'agrément au diplôme de sécurité et de sauvetage que la Fédération pourrait demander auprès du ministère de l'Intérieur. Aujourd'hui, ce diplôme est d'une importance capitale pour nos clubs et nécessaire à la formation du Brevet d'Etat car il permet de garantir la sécurité des pratiquants.

Malgré le vote de l'assemblée générale en faveur d'une telle démarche par la Fédération, il s'avère que seules six régions ont répondu au questionnaire et cinq d'entre elles souhaitaient garder les conventions qu'elles ont pu établir avec la FFSS, la Croix-Rouge ou la sécurité civile au lieu de s'engager dans un système plus contraignant et plus coûteux.

L'autre débat s'est engagé sur la question des diplômes nécessaires pour l'encadrement en club.

L'enquête de la FFN réalisée en 2001 montrait que 6000 personnes environ encadrent l'ensemble des clubs ; 50 % d'entre elles sont "professionnelles", c'est-à-dire qu'elles sont rémunérées

partiellement et pour 20 % d'entre elles entre un mi-temps et un plein temps. En corollaire, les 50 % restants sont bénévoles et ne possèdent pas de diplôme, voire pas de formation.

La même enquête montre que quel que soit le cas de figure, une grande partie des activités de la natation en club reste des activités occasionnelles et ne peuvent se professionnaliser.

A l'issue des différents échanges, il ressort qu'une qualification destinée aux bénévoles est nécessaire pour des jeunes ou adultes qui veulent encadrer des groupes sous l'autorité d'un titulaire d'un diplôme. De même, il apparaît indispensable d'avoir un diplôme intermédiaire (de niveau V) permettant une rémunération pour les emplois vacataires avant le niveau IV.

En conséquence, l'ensemble des auditeurs a manifesté le vœu de voir la Fédération Française de Natation se saisir fortement des questions de formation et de défendre la position de la natation fédérale auprès du ministère des Sports et des partenaires sociaux.

Il ne faudrait pas que la réforme des diplômes et du Brevet Professionnel (BP), qui représente une réelle opportunité, soit en recul par rapport au BEESAN qui, pour autant, est inadapté à la formation en alternance, à l'emploi dans le secteur public et aux activités nouvelles.

## SYNTHÈSE ATELIER N° 5

### VIE SPORTIVE Le club et... les pratiques Dimanche 10 novembre - 9h/12h

#### ► Les fondamentaux

- l'animation ;
- l'enseignement ;
- la performance ;

#### ► Les évolutions et les modifications

- le sport pour tous, une pratique selon chaque public ;
- le projet de développement du club ;
- vers une reconnaissance fédérale des nouvelles pratiques ?

- *Intervenants* – MM. Bernard BOULLE, Jacques ANDRIEUX

- *Secrétariat de séance* – Mme Valérie GICQUEL

L'organisation de l'atelier a été réalisée en deux temps :

1. Un état des lieux des pratiques organisées au sein des clubs ou des piscines (constat chiffré ou argumenté) à partir des enquêtes réalisées par la FFN ou d'autres instances (INSEE, MJS, CNFPT...).
2. Un temps d'échange et de débat.

La première partie a permis à l'ensemble des participants de réagir et de témoigner. Après la pause, la deuxième partie a été consacrée aux perspectives.

- Plusieurs questions ont été posées :
- comment les clubs répondent-ils aujourd'hui à la demande et aux évolutions sociales ?
  - quelles relations entre les différents acteurs : collectivités publiques, structures privées ou associations sportives ?
  - quelles seront les pratiques de demain et comment les organiser ?

En définitive, toutes ces questions n'étaient que prétexte pour nous interroger sur notre identité et nos valeurs : quelles sont les pratiques et les valeurs qui ont fondé et fondent la Fédération Française de Natation et, en corollaire, comment intégrer les pratiques en développement ou les pratiques nouvelles ?

Sur la question des pratiques, l'analyse des pratiques en club montre que les associations sportives ont répondu à la demande sociale en diversifiant les pratiques et en accueillant



des pratiquants de plus en plus nombreux et exigeants.

Cette action leur a permis de se développer et d'accroître les ressources, mais parallèlement augmente la concurrence avec les autres acteurs de la natation (piscines ou privé...).

Ce développement de nouvelles formes de pratiques s'est fait à partir des disciplines traditionnelles qui constituent un socle solide mais en même temps remet en cause l'organisation sportive du club. Il s'agit aujourd'hui de redéfinir un nouveau socle solide intégrant les évolutions.

L'échange entre les participants a permis de passer en revue plusieurs aspects. En premier lieu, la licence : licence sportive, licence de loisirs, licences distinctes par disciplines ou par types d'activités ?

L'ensemble des participants est d'accord pour dire qu'il ne faut pas poser uniquement le problème de la licence en terme économique et seulement du point de vue du club.

Être adhérent dans un club, c'est être également adhérent de la FFN dans son ensemble et de bénéficier de la structuration fédérale et territoriale : formation, organisation administrative, nécessité de se fédérer pour défendre nos associations ou les faire reconnaître ... En définitive, l'acte de licenciement de l'ensemble des membres d'un club, c'est également s'organiser pour défendre l'intérêt général et le secteur associatif sportif.

Sur la question de la place des associations dans les piscines, la discussion s'est engagée sur la complémentarité, la collaboration et le conventionnement. Il y a une nécessité de conventionner même si elle ne constitue pas une assurance "tous risques". Le dialogue doit être permanent et le club doit être porteur d'un vrai projet sportif qui repose sur une forte organisation fédérale.

L'association joue bien un rôle social qui doit s'exprimer en projet actions sportives. Il s'agit pour elle de passer d'une logique de compétence et de subvention à une logique de conventionnement pour aboutir à une logique de partenariat et de projet (entre autres, territoriale).

Avec l'évolution de la décentralisation (entre autres : loi Chevènement et loi Voynet) l'organisation par niveau est également à repenser car il faut redéfinir comment chacun doit se situer dans un même projet partagé.

Les pistes de réflexion :

- redéfinir les enjeux fondamentaux qui relèvent de la Fédération Française de Natation ;
- une fédération stratégie développant une vision plus globale de la natation ;
- la nécessaire adaptation des différents niveaux d'organisation de la FFN.

## SYNTHÈSE ATELIER N° 6

### VIE SPORTIVE

#### Le club et... le haut niveau

Dimanche 10 novembre – 15 h/18 h

#### ► Les fondamentaux

- le haut niveau ministériel.

#### ► Les évolutions et les modifications

- la nouvelle filière fédérale.
- la labellisation des clubs.
- *Intervenants* – MM. Michel GODARD, responsable du bureau Vie de l'athlète au ministère des Sports ; Claude FAUQUET, DTN ; Philippe DUMOULIN, DTN, adjoint.
- *Secrétariat de séance* – Mme Christine MARC'H.

L'organisation de cet atelier était basée sur :

Présentation de la politique ministérielle en matière de sport de haut niveau par M. Michel

Godard, responsable du Bureau de la Vie de l'Athlète :

- le Bureau de la Vie de l'Athlète dont le suivi individuel des sportifs de haut niveau et des structures caractérise la mission principale ;
- l'aspect légal et réglementaire a permis de préciser le cadre dans lequel les fédérations sportives sont habilitées à définir leurs actions en la matière ;
- le haut niveau basé sur les podiums enregistrés au cours des championnats d'Europe, du monde et des Jeux olympiques doit être un élément structurant de la politique sportive. En ce sens, toute structure fédérale est concernée. C'est bien dans le club que naît la performance ;
- tous sports confondus, la démonstration de l'efficacité des filières du haut niveau apparaît sans équivoque grâce aux éléments statistiques présentés.

Le directeur technique national, Claude Fauquet, présente le dispositif fédéral mis en place au sein de la direction technique nationale avec la création du Bureau de la Vie de l'Athlète et souligne que le cadre institutionnel du ministère des Sports fixe très précisément les règles de son action.

Philippe Dumoulin, directeur technique national adjoint, illustre l'exposé précédent en présentant les dispositifs mis en place au sein de la Fédération Française de Natation pour ses cinq disciplines.

- les listes de haut niveau caractérisent désormais des populations concernées par les éléments de cette politique ;
- la filière définit la mission des clubs, des pôles espoirs et des pôles France dans un souci de continuité de l'action entreprise dans l'accompagnement des sportifs de haut niveau ;
- les aides personnalisées ont évolué de la perception d'un salaire dû pour performances réalisées à la sollicitation par l'athlète d'une aide à la préparation.

Un débat s'engage dont les points sont :

- les sections sportives : de nombreuses interventions montrent le vif intérêt de l'assemblée sur cette question. La nouvelle charte des sections sportives parue au Bulletin Officiel de l'Education Nationale en juin 2002 est abondamment commentée.

• *Proposition* : nécessité de prendre en charge une réflexion sur l'organisation des conditions qui préparent l'accès à la filière de haut niveau. Un échange s'établit sur le fonctionnement de la filière et des aides personnalisées et la perception qu'en ont les principaux acteurs.

• *Propositions* : organisation d'un séminaire du haut niveau regroupant l'ensemble des athlètes des collectifs France ; mise en œuvre d'une démarche de communication visant à témoigner de l'activité ou de l'action des pôles. La question de la spécificité des DOM/TOM est soulevée.

• *Propositions* : prise en compte des compétitions de référence spécifiques aux territoires concernés pour l'accès aux listes de haut niveau. Choix d'aider à structurer la pratique afin d'élever le niveau de performance des athlètes plutôt que d'adapter les critères, exemple création du Pôle outre-mer de Martinique. Le problème de la formation continue des entraîneurs est soulevé pour permettre un renforcement de l'efficacité de leurs actions.

• *Proposition* : le directeur technique national veillera à ce que chaque responsable de discipline prévoit, dans le cadre de la convention d'objectifs, une ligne spécifique réservée à cette formation continue des entraîneurs.

A propos de l'investissement en matière de sport de haut niveau, le Président, Francis Luyce, a précisé l'engagement croissant de la Fédération sur ses fonds propres en ce domaine.

#### ► Conclusions

Les outils existent, mais seul l'usage qui en sera fait saura être déterminant.

## SYNTHÈSE ATELIER N° 7

### OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

#### Le club et... la communication

Samedi 9 novembre - 17h/20h

#### ► Les fondamentaux

- l'importance de la communication dans la vie sportive ;
- les attentes de la presse et des partenaires.

#### ► Les évolutions et les modifications

- les outils de la communication, la démarche communication ;
- le plan de communication ;
- échanges communication nationale et locale
- *Intervenants* – MM. Jacques MARCHAND, Daniel PLANCHE, Frédéric LEONARD.
- *Secrétariat de séance* – Mme Christine MARC'H.

Participants : environ 50 personnes représentant 43 clubs et 22 000 adhérents.

Les questions de communication externe et interne sont abordées :

#### Communication externe

Le club doit faire un plan de communication selon le schéma suivant :

1. état des lieux ;
2. détermination des objectifs ;
3. stratégie ;
4. moyens.

Ces quatre étapes sont un outil de présentation pour la recherche de partenaire qui n'exclut pas d'innover et surprendre tout en veillant à rester cohérent, logique et constant.

#### Relations avec les collectivités et partenaires institutionnels

Des relations régulières avec les collectivités territoriales sont essentielles. Elles permettent de présenter l'apport du club en terme de valorisation de ces partenaires potentiels.

#### Relations avec les médias

C'est la presse quotidienne régionale (PQR) qui est la référence en matière sportive. En ce sens, le club doit s'imprégner de la logique et des exigences du journal local.

#### Communication interne

Communication interne au niveau des licenciés et des parents : il faut baser la communication sur la transparence et avoir une équipe d'encadrement communicante auprès des licenciés et de leurs parents. Celle-ci doit être régulière et constante dans la continuité.

#### ► Conclusions

*Au niveau local :*

- chaque club doit avoir une stratégie de communication cohérente avec ses objectifs ;
- chaque club possède ses richesses et expériences et doit rechercher en son sein un référent chargé de la communication. Il est par ailleurs nécessaire de faciliter les échanges entre clubs afin de partager les expériences (proposition d'un forum sur le site fédéral).

*Au niveau national :*

- la commission fédérale s'oriente vers une recherche de nouveaux médias en valorisant l'ensemble de ses disciplines et de ses secteurs d'activité ;
- le rôle de la Fédération est de fournir des outils pour les clubs tels que la plaquette institutionnelle en cours de réalisation.



**Stratégie, cohérence, relationnel, échange d'expérience** sont les thèmes forts retenus suite à la richesse des échanges durant cet atelier.

## SYNTHÈSE ATELIER N° 8

### OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR Le club et... l'organisation de manifestations

Dimanche 10 novembre – 9 h/12h

- *Intervenants* – MM. Pierre GROBBOIS, René GEFFRAY.
- *Secrétariat de séance* – Mme Magali TAPRET.
- Présentation de l'atelier :
- présentation de la Commission d'organisation fédérale ;
- présentation d'une convention-type – Championnats de France de natation à Saint-Etienne 2003 ;
- présentation du calendrier des compétitions fédérales 2002-2003 et perspectives jusqu'en 2005 ;
- présentation concrète d'une organisation nationale, Championnats de France open de natation 2002 à Chalon-sur-Saône.

Les documents présentés, à l'exception des calendriers, ont été mis à la disposition des participants.

Les principales interrogations et inquiétudes des participants ont porté sur :

- les homologations de bassin : intervention d'un géomètre expert pour établir les dimensions pour répondre aux normes actuelles ;
- la sécurité (gardiennage, plan vigipirate,...) : respect des dispositions réglementaires ;
- l'assurance des biens et des personnes et les responsabilités (assurance fédérale complétée par assurance de l'organisateur) ;
- le contrôle antidopage prévu dans la convention d'organisation ;
- le chronométrage électronique (prestation MEGATEK : selon le niveau de compétition) ;
- respect des partenaires fédéraux : hiérarchisation des compétitions par niveau de pratiques ;
- aspect financier (budget de la manifestation, subventions, retombées économiques) ;
- budget prévisionnel : inclure les prestations valorisées (installations nautiques, personnel municipal et bénévoles) ;
- jury : son importance, sa prise en charge, en fonction de la durée de la manifestation ;
- identification de l'organisateur : comité régional, départemental ou club, en partenariat avec une municipalité ou communauté d'agglomérations.

#### ► Conclusions

La participation massive des congressistes à cet atelier a donné lieu à des échanges constructifs. Il en ressort une volonté de solidarité entre les organisateurs et l'absolue nécessité de transparence. Les obligations incontournables liées notamment à la sécurité et aux assurances ont été rappelées, de même que celles découlant de la convention d'organisation.

## SYNTHÈSE ATELIER N° 9

### OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR Le club et... les équipements

Dimanche 10 novembre – 15 h/18 h

#### ► Les fondamentaux

- l'importance de l'accès aux équipements ;

- la nature de l'équipement (loisir, sportif, ludique).

#### ► Les évolutions et les modifications

- l'accompagnement fédéral en matière d'équipement ;
- le club gestionnaire ?
- *Intervenants* – MM. Patrick CHAUVEL, André ZOUGS, Patrick GASTOU, Philippe BRIOULT.
- *Secrétariat de séance* – Mme Valérie GICQUEL.

L'atelier avait pour but de poser la problématique de l'accessibilité aux équipements sportifs et d'envisager les réponses en terme d'outils et de structures à créer, actions à mener et de représentations mentales à transformer. Les travaux ont consisté, en quatre temps, alternant les questions et observations de la salle.

#### Historique des équipements et présentation de l'évolution conjointe des équipements nautiques et des pratiques

La succession des étapes utilitaires/sécuritaires/ motrices/ sportives/ et de loisirs met en évidence plusieurs ruptures.

La principale a consisté, dans les années 80, à dissocier les pratiques motrices des pratiques sportives (plaisir, loisirs, bien-être).

L'enfant est au centre d'une approche basée sur une motricité d'adaptation. L'école élémentaire s'appuie sur la natation comme un des éléments de l'éducation physique.

Dans un contexte de société qui met l'accent sur le loisir et la consommation, la diversification des pratiques engendre une polyvalence des équipements et une logique de concurrence entre elles.

#### En quoi la problématique est-elle modifiée par l'analyse du point de vue du maître d'ouvrage public ?

Ce point de vue le plus souvent insuffisamment éclairé et élaboré, souffre de l'absence de définition de la notion d'intérêt général et territorial.

On peut s'étonner que le mouvement fédéral et la municipalité aient autant de difficultés à se rencontrer quant on mesure qu'ils portent ensemble sur les activités éducatives et sportives.

Un débat, qui ne se posait pas, il y a quelques années, s'est déplacé sur des problèmes de coûts et de pratiques au détriment des finalités et des enjeux.

En conséquence le mouvement fédéral ne doit-il pas se positionner comme un **partenaire responsable, ouvert, témoin de l'histoire**, articulant plutôt qu'opposant les trois logiques (éducatif, sportif, loisirs).

#### La gestion déléguée

Les équipements ne sont que les moyens d'une politique. Face aux évolutions, nous devons passer d'une logique de "vente d'un produit" à une logique "d'offre de service".

Les communes ne sont plus des clientes mais des fournisseurs. A ce titre, l'ensemble de nos actions ne peut s'inscrire que dans des politiques locales.

Deux questions se posent à l'évidence : la pratique de la natation est-elle encore au centre de la problématique ?

Face aux différentes logiques, politiques, économiques et financières, la pratique de la natation nous appartient elle encore ?

La question de la délégation de service public a été posée à travers le témoignage d'un gestionnaire. La démarche du gestionnaire privé est souvent survalorisée par l'absence d'un cahier des charges précis et l'insuffisance de définition du périmètre du service public. L'étape de désignation du gestionnaire est dissociée de la définition du coût du service public.

Au total, seule une approche extrêmement rigoureuse dans la définition du cahier des charges, et de l'étude des coûts réels du service public autorise une comparaison objective des modes de gestion. Par ailleurs, peut-on encore parler de gestion privée dès lors que celle-ci appuie l'essentiel de ses recettes sur les participations publiques.

Il est néanmoins légitime qu'une collectivité puisse se poser en concurrence d'une société privée. Il est ainsi démontré qu'une gestion publique qui s'autorise la récupération du FCTVA, et qui n'est pas tenue de dégager des dividendes - dans la mesure où elle met en place une gestion dynamique et responsable - n'a rien à envier, en termes d'efficacité, à la gestion déléguée.

La prise de gestion de piscine par un club est possible si celui-ci, dans la mesure où il réunit les compétences techniques et respecte la procédure de délégation de service public, régie par une convention d'attribution (avec ou sans appel d'offres).

#### Des outils ont été présentés

- comment le club peut se situer dans la démarche de conception et réalisation d'un équipement ?
- outils pour une étude comparative des coûts de gestion ;
- outils de modélisation de la fonctionnalité de l'équipement ;
- argumentaire pour aider le club face au maître d'ouvrage public ;
- présentation de ce que pourrait comprendre la commission des équipements de la FFN en tant que centre de ressources et de conseil.

Il a d'ailleurs été souligné la richesse des expériences et des documents présentés et demandé la diffusion/ mutualisation. Pour valoriser la "plaquette" en cours d'élaboration, il est souhaité d'ouvrir les travaux de la commission à des compétences extérieures (notamment les techniciens territoriaux) qui partagent les mêmes préoccupations. Il a d'ailleurs été à cet égard soulevé les différentes problématiques que les zones rurales et urbaines rencontrent. De même il a été souligné la singularité de la gestion des équipements saisonniers.

Pour conclure, le regard de l'intervenant extérieur permet de formuler des questions et peut être des suggestions dont :

La Fédération ne doit-elle pas s'efforcer de coller à l'évolution des pratiques sans renier mais au contraire conforter sa finalité et ses valeurs ? La Fédération s'est quelques fois laissée mettre en marge sur la question des équipements par "défaut de posture". Elle s'est laissée entraîner sur la dialectique activités/ coûts au mépris des enjeux et finalités.

Concernant les mutations des représentations mentales, il ne s'agit plus d'opposer les pratiques ni même les modes de gestion mais de **les relier, les articuler et d'arbitrer** à partir des finalités et du sens ; de manière à mieux servir le sport et l'éducation.

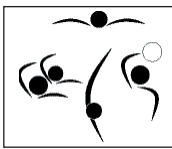
La Fédération pourrait avancer vers un centre de ressources à condition qu'il soit alimenté, sollicité et managé.

Concernant la gestion, les études pour choisir le mode de gestion doivent reposer sur une plus grande objectivation des coûts réels, un cahier des charges beaucoup plus précis et un appui conseil de la Fédération.

L'approche militante, force fondamentale du mouvement associatif, n'est efficace face à une approche objective des coûts. Il est vain, par une approche dogmatique, de rechercher quel serait le mode de gestion le plus performant. Le plus pertinent est sans conteste celui qui met en cohérence des besoins, des activités et des enjeux.

La Fédération doit construire une crédibilité en tant que partenaire du service public pour les activités aquatiques.





## Synthèse générale

Lundi 11 novembre 2002

Rapporteur : **Dominique BAHON**, secrétaire général de la FFN  
assisté de **Joëlle LAVILLE**, cadre administratif fédéral

# Concertation élargie pour une nécessaire évolution

**E**n écoutant les participants dans les neuf regroupements organisés sur les deux jours, j'ai été marqué par le positivisme et la participation active de chacun. Vous m'avez confirmé que lorsque je parlais de responsabilité, samedi soir, je m'adressais à une grande partie des absents. La qualité plus que la quantité a fait de ce congrès un succès et il nous appartient à tous de le faire savoir urbi et orbi. Notre succès réside aussi dans les informations et les conseils prodigués par un groupe d'intervenants de haut niveau auquel se sont hissés les participants. Je suis persuadé que ces informations vous serviront dans l'exercice quotidien de vos responsabilités.

La confirmation est apportée sur l'accélération de l'histoire. Evreux, c'était en 1999, déjà trois ans, c'était hier et face au constat et aux messages que l'équipe dirigeante d'alors a reçus, celle-ci a réagi avec notre culture et nos traditions en adaptant les règlements et notre fonctionnement. Evolution ou révolution, je laisserai l'appréciation à chacun tout en affirmant que les choses ont néanmoins bougé, je m'en suis déjà exprimé.

Mes collègues du comité directeur savent que je souhaiterais des avancées plus rapides, peut-être plus visibles, mais raison doit être gardée. En effet, la machine fédérale, c'est 214 000 licenciés, 1 300 clubs, 34 salariés au siège fédéral, 85 cadres techniques, des milliers de bénévoles, 400 ou même 500 000 pratiquants sinon la France entière d'après les enquêtes d'opinion, sans oublier une multiplicité de partenaires.

Une telle machine se manœuvre avec réflexion, concertation et action ; l'organe central ne peut plus seul apporter des réponses. Le temps où les dirigeants possédaient un pouvoir omnipotent refermé sur leur seule sphère est révolu.

Le sport est un élément de la société dans laquelle il s'intègre et dont il respecte les règles. Les obligations qui nous incombent sont de plus en plus nombreuses et nous les respectons car le sportif est aussi un citoyen et nous sommes dans une société de droit.

### Indispensable partage des tâches

Le législateur est intervenu progressivement pour organiser les pratiques physiques et sportives (loi Mazeau, loi Avicé, loi Buffet), tout en maintenant le système original à la française, la troisième voie chère au regretté Nelson Paillou, ex-président du CNOSF. Le législateur nous impose, en outre, les règles de concurrence dans le cas où nous sortirions de nos objectifs associatifs.

Les responsabilités personnelles et collectives sont régulièrement mises en cause ; la pratique sportive est un droit reconnu à chacun de par la loi dans ou hors les associations sportives. Les clubs, même si les dirigeants bénévoles ne sont pas des chefs d'entreprise, sont gérés avec des approches économiques et juridiques qu'il nous faut acquiescer.

La logique du territoire avec des lois de décentralisation, d'aménagements durables et d'organisation territoriale, fait perdre les repères habituels. La logique économique de profit conduit certaines collectivités à confier les installations à des "marchands du Temple" qui s'empressent d'équilibrer leurs comptes avec des subventions publiques.

### Les JO de Pékin c'est demain !

À la moitié de l'olympiade et avant la prochaine dans deux ans, c'est demain, je pense que le moment était bien choisi pour prolonger, approfondir et finaliser notre réflexion d'Evreux. Ce sera la continuité, mais dans la modernisation.

Les défis qui nous attendent, dont nous ne sommes plus les seuls maîtres, sont de taille. Les Etats Généraux du Sport ont montré que nous sommes attachés à l'organisation française du sport, mais elle doit s'adapter à ses contraintes extérieures.

Ne s'agit-il pas d'une révolution pour conserver le sport des sportifs dans une société d'individualisme et de profits ?

Economie solidaire, économie sociale, économie libérale sont-elles compatibles ? Problème sociétal ; notre système d'organisation n'est plus

approprié ; une autre méthode est nécessaire au regard des particularismes régionaux. Il est évident que la natation dans le Limousin n'est pas celle de l'Île-de-France, que le water-polo de la Côte d'Azur ne ressemble pas à celui de la Bretagne.

Que pouvons-nous faire ? Comment favoriser l'attractivité et le développement de la natation dans un contexte économique et concurrentiel difficile ?

Surtout conserver notre passion, Président, et notre optimisme car l'homme a toujours su s'adapter à l'Histoire, aux évolutions techniques et philosophiques. Préparons dès maintenant le sport que nous laisserons à la prochaine génération avec d'autres logiques. Comment permettre un développement équilibré et cohérent des structures qui composent notre fédération ?

### Communication interne et externe performante

En ce qui concerne notre sport et les spécificités qui lui sont attachées dans les conditions de sa pratique, les débats ont montré que la formation, la gestion des

équipements, la pérennisation et le développement de nos moyens et, par conséquent, la professionnalisation sont les axes incontournables de notre adaptation.

J'ajouterai la nécessité, car elle est transversale, indispensable et nécessaire, d'une communication interne et externe et c'est certainement le principal élément qu'il faudra retenir de l'expression collective de ce congrès d'Orléans.

Nous avons aussi l'obligation de clarifier les rôles, en vue de la définition et d'une mise en œuvre plus efficaces de la politique de développement. Nécessité de dégager une vision stratégique et partagée de ce développement, concilier une nouvelle répartition entre les acteurs. Une transparence technique et le respect de la légalité. Quel est le rôle minimal de l'échelon central : rôle régalién, rôle de régulateur, rôle prospectif, mise en œuvre des actions collectives destinées à faciliter l'adaptation à l'évolution de l'accroissement, coordonner le réseau de nos relais ? Sans doute, tout cela à la fois.

Sur le Haut Niveau, il est réconfortant de constater l'intérêt manifesté par les participants à l'atelier en ce qui concerne les Sections Sportives et la nouvelle charte de l'Education Nationale relative à cet objet. Des questions restent posées sur l'organisation des conditions qui préparent l'accès à la filière de haut niveau. Il a été aussi souhaité un séminaire sur le sujet avec les athlètes du Collectif France et une démarche de communication témoignant de l'activité et de l'action des pôles.

### Toujours et encore la formation

La formation continue des entraîneurs a également été évoquée ainsi que l'engagement croissant de la Fédération sur ses propres moyens dans le domaine des

activités sportives. Je ne doute pas, au regard de l'activité de la Direction Technique Nationale, que toutes ces préconisations pourront être suivies d'effet.

En matière de formation, l'outil des écoles régionales existe, il convient de l'utiliser et de le faire vivre pour le développement de toutes les activités de la natation. La nécessaire validation des acquis professionnels



bénévoles et la mise en place des diplômés sont un vaste chantier auquel s'est déjà attelée la direction technique nationale dans le cadre institutionnel de l'inter-ministérielle.

Le vœu de voir la FFN se saisir fortement des questions de formation a été exprimé et nos objectifs doivent être défendus auprès des partenaires institutionnels et sociaux dans le cadre des commissions consultatives professionnelles.

Il est souhaité que l'opportunité du brevet professionnel corrige les défauts du BEESAN constaté au niveau de nos activités. Sur ce sujet, de plus, l'unanimité semble se faire pour notre agrément au diplôme de sécurité et de sauvetage aquatique. Et pourtant, la solution se fait attendre. Après le vote unanime des délégués à l'Assemblée Générale de Limoges, par ailleurs présidents régionaux, une solution rapide sur ce point est nécessaire, vous l'avez clairement exprimé.

## Développement implique professionnalisation

La gestion du club est une préoccupation certaine et mériterait un développement plus important. Il est apparu, et je ne peux que m'en féliciter, que les contraintes imposées aux associations ont été peu ou pas contestées ; c'est déjà un changement de pratique. Les présidents d'associations agissent comme des chefs d'entreprise et sont devenus des contribuables et des employeurs au sens du Code du Travail. Nous sommes, en effet, partie intégrante de la société et la règle de droit est incontournable. Notre outil de formation me paraît être le lien idéal pour apporter aux dirigeants bénévoles les notions comptables, fiscales et de financement nécessaires à la vie du club.

Le développement de nos activités est lié à la professionnalisation de nos moyens. C'est un sujet délicat et la réflexion autour du projet doit associer contractuellement l'ensemble des partenaires autour de la définition d'objectifs.

Le plan de développement type issu du congrès d'Evreux conserve tout son intérêt. L'analyse de la licence ne se pose pas en terme économique ou en terme de clubs. Elle dépend de la fourniture de prestations fédérales, des projets et des politiques de développement communes. En réponse à l'intervenant de l'atelier n°5, je dirais que le thème de la licence a été traité au Congrès d'Evreux et j'ai explicité dans l'introduction de ce congrès et au cours de cet atelier les motivations fédérales et les résultantes de ce débat.

L'atelier n° 8 relatif à la nouvelle organisation des manifestations sportives fédérales me laisse supposer que celle-ci reçoit l'assentiment général, ce qui n'est plus surprenant au regard du travail accompli depuis le début de la présente saison par la Commission Fédérale des Organisations.

## Etre communicant ou ne pas être

Sur la question du club et des équipements, sujet d'actualité et d'importance dans le contexte économique et institutionnel actuel, le groupe, passionné par les interventions d'experts en la matière et par une expérience sur la réalité exacte des sociétés de gestion privée, a apporté un éclairage nouveau et

une orientation militante. Il est suggéré que la Fédération conforte sa crédibilité en tant que partenaire de service public pour les activités aquatiques

Je terminerai sur la nécessité de la communication que je considère comme le premier message adressé par vous tous au travers de vos interrogations ou interventions au sein des ateliers. Beaucoup reste à faire.

Vous avez sur tous les thèmes apportés plus que des réponses ; je crois que vous avez ouvert la voie à une réflexion et à une recherche de solutions communes pour lesquelles il conviendra de mettre en place un réseau de compétences entre les structures décentralisées. Je savais que nos richesses se situaient à la base de notre pyramide et vous l'avez prouvé pendant ces deux journées en ne vous situant pas en demandeurs mais en exprimant une volonté de progrès, de participation et d'intégration.

Les relais existent, vous pouvez et nous pouvons les actionner. Lorsque des reproches sur le suivi des congrès parviennent à l'échelon central, vous êtes-vous interrogés sur la façon dont vous-même vous pouviez faire avancer les idées exprimées ?

La communication est réciproque et l'esprit de vos interventions démontre que les réalisations seront communes ou ne le seront pas.

Le succès du congrès repose, à mon avis, sur cet état d'esprit qui montre bien que nous nous trouvons dans une période de croissance ; j'entrevois une maturité prochaine pour passer de nos anciennes habitudes et traditions vers une nouvelle identité fédérale.

## Expériences pilotes comme modèles

En cette fin de congrès, je dirai que nous avons eu raison de vous inviter à cette large concertation. Les débats ont montré que la Fédération ne peut plus

répondre de tout. La logique de projet remplace la logique d'organisation assistée, l'organe central conservant un rôle de régulation et de cohérence de l'ensemble.

Les expériences projetées dans quelques régions en matière de développement des pratiques montrent le chemin à emprunter.

Comme à Evreux, ma mission ne doit pas s'arrêter aujourd'hui. Vos craintes et vos suggestions doivent être examinées et aboutir à un projet pour la prochaine olympiade.

J'ai proposé, samedi matin, au Comité Directeur de réunir un séminaire interne pour s'approprier les nouvelles logiques et les nouvelles cohérences tout en conservant nos valeurs de sportif. Je crois aussi qu'un état des lieux dans l'année qui précède le congrès serait intéressant. Faisons valoir ce que nous sommes et ce que nous faisons comme nous l'avons fait pendant ces deux jours.

C'est peut-être une vraie révolution que la Fédération doit maintenant engager. Votre présence à Orléans doit, pour moi, marquer l'acte de naissance de la natation du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il me reste à remercier les participants, les intervenants et le personnel fédéral présent du début jusqu'à la fin de ce congrès pour préparer l'ensemble des documents qui vous seront remis avant votre départ.

Merci de votre attention.

*Dominique BAHON*

# Que pouvez-vous faire pour votre Fédération ?

## Discours de clôture du président Francis Luyce

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Mes chers collègues et amis,

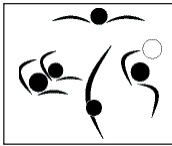
Je viens d'écouter, comme vous tous, avec beaucoup d'attention le rapport final de notre secrétaire général, notre ami Dominique Bahon, empreint de sérénité, de professionnalisme et de conviction.

Cette analyse mérite que l'on s'y attache plus longuement et je ne doute pas que les semaines suivantes ne servent à décrypter le message élaboré lors des échanges et fourni par chacun d'entre-vous. Symboles d'une forme

d'harmonie nécessaire à toute volonté partagée de progresser et d'avancer dans une direction commune.

Comme l'indique Dominique, l'objectif avoué est d'ailleurs de tenter d'améliorer encore le fonctionnement des structures pour devenir plus performants à l'égard des sportifs, des bénévoles, des composantes de la Natation.

Durant ces deux jours, j'ai écouté vos critiques, vos suggestions mais aussi vos silences ... J'ai observé vos sourires, entrevu vos rêves, ressenti



vos doutes, touché du doigt vos craintes de l'avenir. En résumé, j'ai vu des hommes et des femmes engagés, admiré des dirigeants responsables et citoyens, applaudi des personnalités modernes et audacieuses.

Oui, ce lundi 11 novembre 2002, la natation est un sport riche. Certes, nous appelons de nos vœux que des espèces sonnantes et trébuchantes viennent remplir l'escarcelle de notre sport, mais notre richesse... elle, est ailleurs. Elle est en vous, elle est dans les succès de nos athlètes qui rendent crédible notre action, elle est dans nos échanges, nos débats, nos « coup de gueule » et nos consensus.

En ouverture de ce congrès, j'ai tenté de mettre en exergue la résistance des irréductibles bénévoles, face à l'invasion souveraine de l'individualisme.

A ma connaissance, notre résistance n'est fondée sur aucune potion magique... loin s'en faut ! Et pourtant il nous faut continuer à mener le combat avec les seules armes dont nous disposons : notre foi en nos valeurs, notre détermination à en étendre l'influence de notre action, notre aptitude à prouver que l'on en retire une forme de bonheur.

La jeunesse d'aujourd'hui nous observe et nous juge. Ne la décevons pas ! Transmettons-lui notre flamme, elle sera son principal trésor, ouvrons-lui les portes de nos rêves, de nos idéaux, ils seront son armure, offrons-lui notre audace, elle sera le fer de sa lance.

Notre sport, à travers ses secteurs d'activités, ses niveaux de pratiques, l'étendue de ses bienfaits, les valeurs qu'il incarne, les acteurs qui l'animent est, à lui seul, le SPORT formateur d'une jeunesse bien dans son corps, bien dans sa tête, bien dans sa vie.

C'est pour ses raisons, et à chaud, que deux éléments essentiels de cette survie me semblent identifiables :

## Les formations fédérales

Elles sont essentielles à la pérennité de nos disciplines. Le temps où il était indispensable, pour un maître-nageur, de s'occuper du club de natation local pour faire carrière est révolu !

L'une des solutions c'est de se réinvestir auprès de nos jeunes, ils sont empreints de la culture de la discipline et de la philosophie de vos clubs, ils sont propriétaires de savoir, détenteur de savoir-faire, et donc les plus amènes de le faire savoir.

En leur offrant la possibilité de s'investir à leur tour auprès des jeunes de leur association, ils trouvent une identité au sein de la famille de la Natation, un nouveau statut qui fait souvent la fierté de leur entourage, et le plus important : un avenir !

C'est notre vrai Cœur de Métier.

Ceux qui participaient bien à l'atelier, le Club et la Formation, doivent s'en souvenir :

Oui, le Niveau 5 est nécessaire.

Oui, le Niveau 4 (référence au brevet professionnel) est attendu.

Oui, le Niveau 3 prend en compte nos ambitions.

Mais en réintégrant, bien entendu, les anciens diplômés, toujours d'actualité, dont on ne parle plus ou si peu : les initiateurs fédéraux, les éducateurs fédéraux, les moniteurs fédéraux, les entraîneurs fédéraux.

Un souhait qui nécessite qu'une nouvelle dynamique se mette en place. Soyons en persuadés.

Nous ne serons reconnus que si nous leur offrons un gage de qualité.

Aujourd'hui, les Ecoles Régionales de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN) nous donnent cette possibilité que trop peu de régions mettent en place pour l'instant.

Saisissons cette merveilleuse opportunité de fédérer nos formations, nos savoirs, nos intelligences pour l'encadrement comme pour les gestionnaires.

Un nouveau challenge qu'il faut saisir, l'avenir en dépend car les nouvelles qui nous parviennent viennent renforcer un peu plus chaque jour la situation préoccupante dans laquelle nous risquons de nous retrouver, et posons-nous la question : sommes-nous propriétaires de nos activités ?

Nous nous sommes vus confisquer notre activité au profit d'intérêts financiers ou politiques puisque, au grès des événements, seul ce pouvoir financier ou politique peut faire ou défaire notre raison d'exister.

Cette situation qui nous touche de très près doit nous faire réfléchir sur

les moyens mis en œuvre pour que nous puissions continuer à exister. **Sans équipement il n'y aura plus de Natation et c'est bien le deuxième point que je compte évoquer !**

## Les équipements

**La Fédération peut vous aider. Pour cela, dès que vous avez connaissance d'une idée de projet, il faut intervenir le plus rapidement possible auprès des élus, le plus en amont possible des discussions.**

Notre rôle consiste à donner les moyens aux décideurs de se forger une opinion à partir d'exemples concrets de réussites et d'échecs, de leur éviter de se fourvoyer dans des investissements inadaptés, de les informer sur la destination des équipements qu'ils envisagent.

Votre rôle sera alors d'être un partenaire qui aura pour mission de participer au projet de la commune dans le but de satisfaire l'intérêt général.

Ne dites plus : « Vous avez besoin de nous pour éduquer et encadrer les jeunes de la commune ».

Mais dites : « Nous pouvons satisfaire vos attentes et vos besoins ».

Ainsi devenons un partenaire au service de la collectivité.

Défendez l'idée qu'une piscine doit être construite en fonction des objectifs de la commune. Pour cela, **il est primordial de penser les équipements comme une somme d'activités cohérentes qui peuvent, à tout moment, être indépendantes.**

C'est dans cet esprit que nous venons de ressusciter le « Conseil Interfédéral des Activités de la Natation », non consulté depuis onze ans avec pour partenaire quinze fédérations affinitaires ou groupements sportifs associés présents sur les vingt invités.

Alors, ne fléchissons pas et ambitionnons de créer demain des Conseils interfédéraux des activités de la Natation par région.

Ensemble nous sommes plus forts car nous vivons dans une société d'influence pour qui le pouvoir de réclamation, même minoritaire, l'emporte sur la satisfaction de la masse silencieuse.

Il ne faut surtout pas que soient sous-estimées les capacités des créativités de ceux qui font la Natation, et vous en êtes, mesdames et messieurs, les plus brillants exemples.

Ce ne sont pas les grammairiens qui ont inventé la langue française, mais bien le peuple, et se sont bien les sportifs qui ont inventé et créé le sport.

Le réseau clubs, comités départementaux, comités régionaux, fédérations est là qui réalise une animation à l'échelon local, régional, national, voire international.

L'institution FFN s'est développée en vertu des lois internes dont elle s'est volontairement dotée, ce qui est la définition même de l'autonomie.

Aussi, pour que nos clubs continuent à vivre, il faut que l'association soit préservée.

Pour que l'associativité perdure, il faut qu'un bénévolat de qualité soit assuré.

Voilà le sens de notre démarche et je compte sur vous en cette fin de Congrès 2002 pour vous investir dans ce que la Natation française est en droit d'attendre de vous.

Nous serons à vos côtés, mais pour transposer la phrase de John Kennedy, je livre à votre réflexion cette pensée : « Ne demandez pas ce que la Fédération peut faire pour vous, mais qu'est ce que vous pouvez faire pour votre Fédération ! ».

Ne soyez pas comme tous ceux dont l'enthousiasme s'épuise à mesure qu'il s'éloigne de leur rêve.

Ce Congrès d'Orléans de novembre 2002 n'est qu'un point de passage, une évaluation de travail accompli depuis Dunkerque, Vichy, Evreux et maintenant Orléans, qui sera constamment reprise et mesurée dans un futur prochain congrès que nous pourrions envisager en 2006 et pourquoi pas en Martinique à l'invitation de notre ami Gabriel Lordinot, son président, qui vient de poser la candidature de son comité régional.

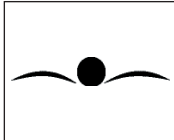
En tant que président de la Fédération Française de Natation, j'ai besoin de vous.

En tant que président de la Fédération Française de Natation, j'ai confiance en vous.

Merci du bonheur que vous m'avez procuré pendant trois jours en votre très agréable compagnie. Vive la Natation française et excellent retour.

Merci de votre collaboration.

**Francis LUYCE**



## 6<sup>es</sup> championnats d'Europe en bassin de 25 m A Riesa (Allemagne), du 12 au 15 décembre 2002

### L'âge de raison du bassin de 25 m approche

Quarante ans après la première édition des championnats d'Europe en bassin de 50 m, du 18 au 22 août 1926, à Budapest (Hongrie), la Ligue européenne de natation a mis à son programme son équivalent en bassin de 25 m. C'est ainsi que le premier millésime en petit bassin a eu lieu, du 13 au 15 décembre 1996, à Rostock (Allemagne). Il faut dire que la FINA avait anticipé cette initiative en organisant, du 3 au 5 décembre 1993, à Palma de Majorque (Espagne), les premiers championnats du monde en bassin de 25 m. On peut également considérer que la compétition mondiale hivernale en bassin de 25 m a véritablement pris son envol en 1989, lors de la mise en place du premier circuit de la Coupe du Monde FINA.

### Cinquante-cinq records d'Europe et du monde en cinq éditions

S'agissant des championnats, le créneau retenu a toujours été celui du week-end de mi-décembre avec une périodicité annuelle depuis 1998. Souvent plus relevé que les championnats du monde, les "Europe" en bassin de 25 m balayent de plus en plus large au niveau de la participation. A l'origine, la première cuvée, celle de 1996, avait rassemblé dix-neuf pays européens. Six ans plus tard, la LEN a enregistré trente-neuf délégations de la grande Europe sportive sur les listes d'engagements pour Riesa. La fidélité à une date particulièrement bien choisie explique aussi le nombre impressionnant de records du monde et d'Europe battus lors des cinq précédentes éditions : cinquante-cinq au total !

### Perrot doré sur les deux faces

Dans le clan français, le brasseur Stephan Perrot a décroché deux titres de champion d'Europe, en 1999 et 2000. Contrairement à certaines idées reçues, de nombreux nageurs et nageuses arrivent à exceller dans les deux bassins comme les Ukrainiens Yana Klochkova et Oleg Lisogor ou bien encore les Suédois Therese Alshammar et Lars Frolander. Briller sur les deux tableaux demeure tout de même très difficile. L'analyse des résultats de 2002 nous donnera la température de l'avenir de ces compétitions internationales en bassin de 25 m que plus aucune nation ne boude, malgré la difficulté de pouvoir présenter la meilleure équipe. Densifier l'élite est devenu un impératif incontournable pour affronter sereinement, au cours de la même saison, les prochaines échéances hivernales en 25 m et estivales en 50 m.

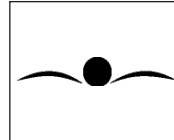
### Les Euro dans le rétro

*Lors de l'édition 2001 à Anvers, l'Allemagne avait dominé les débats nautiques avec un total de 24 médailles dont huit en or. Même scénario en 1996 et 1998 où les Allemands avaient devancé la Grande-Bretagne. Il n'y a pas de doute, la délégation allemande sera encore celle à battre en 2002 pour l'ensemble des équipes rivales. Attention, la Suède a rarement déçu à ces championnats en étant le leader des pays au classement du tableau des médailles en 1999 et 2000. Troisième sur le podium des pays médaillés l'an dernier en Belgique, l'Ukraine possède aussi de sérieux clients pour côtoyer les meilleures équipes. Les derniers résultats de Berlin confortent cette appréciation. Derrière ces trois délégations, la concurrence est très resserrée et pas moins de six pays sont capables de s'octroyer les accessits de Riesa : les Pays-Bas, la Slovaquie, la Slovénie, la Grande-Bretagne, la République Tchèque et l'Italie. Quant à la France, elle a émarginé l'an dernier à la seizième place du tableau des médailles, derrière la Russie mais devant le Danemark, sur un ensemble de dix-huit pays qui ont accédé au podium européen. En 1999 et 2000, grâce aux deux victoires successives de Stephan Perrot au 200 m brasse, elle a occupé le quatorzième rang.*

### Les engagements à Riesa

11 MESSIEURS	
• 50 m nage libre (2)	SICOT Julien, CAYETTE Germain
• 100 m nage libre (2)	BARNIER Romain, CAYETTE Germain
• 200 m nage libre (1)	BARNIER Romain
• 400 m nage libre (1)	CROS Sylvain
• 1500 m nage libre (1)	CROS Sylvain
• 50 m dos (1)	ROGER Pierre
• 100 m dos (2)	ROGER Pierre, DUFOUR Simon
• 200 m dos (2)	DUFOUR Simon, ROGER Pierre
• 50 m brasse (2)	DUBOSCQ Hugues, DE PELLEGRINI Tony
• 100 m brasse (2)	DUBOSCQ Hugues, DE PELLEGRINI Tony
• 200 m brasse (2)	DE PELLEGRINI Tony, DUBOSCQ Hugues
• 50 m papillon (1)	LEBON Christophe
• 100 m papillon (2)	HEDEL Joanes, LEBON Christophe
• 200 m papillon (2)	HEDEL Joanes, LEBON Christophe
• 100 m 4 nages (1)	MARCHAND Xavier
• 200 m 4 nages (1)	MARCHAND Xavier
• 400 m 4 nages (1)	CROS Sylvain
• Relais 4 x 50 m 4 nages	ROGER Pierre, DUBOSCQ Hugues, LEBON Christophe, SICOT Julien
• Relais 4 x 50 m nage libre	SICOT Julien, CAYETTE Germain, BARNIER Romain, MARCHAND Xavier

8 DAMES	
• 50 m nage libre (2)	METELLA Malia, MONGEL Aurore
• 100 m nage libre (2)	FIGUES Solenne, METELLA Malia
• 200 m nage libre (2)	FIGUES Solenne, MONGEL Aurore
• 400 m nage libre (0)	
• 800 m nage libre (0)	
• 50 m dos (1)	MANAUDOU Laure
• 100 m dos (1)	MANAUDOU Laure
• 200 m dos (0)	
• 50 m brasse (1)	LEPREST Delphine
• 100 m brasse (2)	LE PARANTHOEN Anne-Sophie, AMARDEILH Anne
• 200 m brasse (1)	AMARDEILH Anne
• 50 m papillon (1)	METELLA Malia
• 100 m papillon (2)	METELLA Malia, MONGEL Aurore
• 200 m papillon (1)	MONGEL Aurore
• 100 m 4 nages (2)	DE RONCHI Sophie, FIGUES Solenne
• 200 m 4 nages (2)	LE PARANTHOEN Anne-Sophie, DE RONCHI Sophie
• 400 m 4 nages (1)	LE PARANTHOEN Anne-Sophie
• Relais 4 x 50 m 4 nages	MANAUDOU Laure, LEPREST Delphine, METELLA Malia, FIGUES Solenne
• Relais 4 x 50 m nage libre	METELLA Malia, MONGEL Aurore, FIGUES Solenne, MANAUDOU Laure



## 1996 Les championnes et champions 2001 des cinq premières éditions des Euro en 25 m

- ① Rostock (Allemagne), du 13 au 15 décembre 1996
- ② Sheffield (Grande-Bretagne), du 18 au 20 décembre 1998
- ③ Lisbonne (Portugal) du 9 au 12 décembre 1999
- ④ Valence (Espagne), du 14 au 17 décembre 2000
- ⑤ Anvers (Belgique), du 13 au 16 décembre 2001

### DAMES

#### 50 m nage libre

① Sandra VOLKER (74)	GER	24.67
② Inge de BRUIJN (73)	NED	24.41
③ Therese ALSHAMMAR (77)	SWE	RM 24.09
④ Therese ALSHAMMAR (77)	SWE	24.09
⑤ Inge de BRUIJN (73)	NED	23.89

#### 100 m nage libre

① Sandra VOLKER (74)	GER	53.04
② Sue ROLPH (78)	GBR	53.84
③ Therese ALSHAMMAR (77)	SWE	52.80
④ Therese ALSHAMMAR (77)	SWE	53.13
⑤ Inge de BRUIJN (73)	NED	52.65

#### 200 m nage libre

① Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:57.22
② Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:55.12
③ Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:56.28
④ Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:56.51
⑤ Martina MORAVCOVA (76)	SVK	RE 1:54.74

#### 400 m nage libre

① Kristina KYNEROVA (79)	CZE	4:09.94
② Carla GEURTS (71)	NED	4:08.85
③ Yana KLOCHKOVA (82)	UKR	4:05.12
④ Irina OUFIMTSEVA (85)	RUS	4:06.71
⑤ Anja CARNAN (85)	SLO	4:02.72

#### 800 m nage libre

① Carla GEURTS (71)	NED	8:34.66
② Flavia RIGAMONTI (81)	SUI	8:27.85
③ Yana KLOCHKOVA (82)	UKR	8:22.37
④ Chantal STRASSER (78)	SUI	8:27.23
⑤ Flavia RIGAMONTI (81)	SUI	8:17.20

#### 50 m dos

① Sandra VOLKER (74)	GER	27.94
② Sandra VOLKER (74)	GER	RM 27.27
③ Sandra VOLKER (74)	GER	27.31
④ Ilona HLAVACKOVA (77)	CZE	27.84
⑤ Ilona HLAVACKOVA (77)	CZE	27.06

#### 100 m dos

① Antje BUSCHSCHULTE (78)	GER	1:00.21
② Sandra VOLKER (74)	GER	59.84
③ Nina ZHIVANEVSKAYA (77)	ESP	59.87
④ Ilona HLAVACKOVA (77)	CZE	58.82
⑤ Ilona HLAVACKOVA (77)	CZE	RE 57.75

#### 200 m dos

① Katerina PIVONKOVA (79)	CZE	2:08.15
② Antje BUSCHSCHULTE (78)	GER	2:07.31
③ Antje BUSCHSCHULTE (78)	GER	2:08.11
④ Joanna FARGUS (82)	GBR	2:08.19
⑤ Sarah PRICE (79)	GBR	2:04.59

#### 50 m brasse

① Vera LISCHKA (76)	AUT	31.36
② Sylvia GERASCH (69)	GER	31.43
③ Zoe BAKER (76)	GBR	31.40
④ Emma IGELESTROEM (80)	SWE	31.26
⑤ Emma IGELESTROEM (80)	SWE	RM 30.56

#### 100 m brasse

① Terrie MILLER (78)	NOR	1:07.91
② Brigitte BECUE (72)	BEL	1:07.71
③ Alicja PECZAK (70)	POL	1:07.71
④ Brigitte BECUE (72)	BEL	1:08.15
⑤ Alicja PECZAK (70)	POL	1:06.95
⑥ Anne POLESKA (80)	GER	1:07.25

#### 200 m brasse

① Alicja PECZAK (70)	POL	2:26.11
② Alicja PECZAK (70)	POL	2:25.18
③ Anne POLESKA (80)	GER	2:24.78
④ Emma IGELESTROEM (80)	SWE	2:24.05
⑤ Anne POLESKA (80)	GER	RE 2:21.93

#### 50 m papillon

① Johanna SJOBERG (78)	SWE	27.15
② Inge de BRUIJN (73)	NED	26.09
③ Anna-Karin KAMMERLING (80)	SWE	RM 25.64
④ Anna-Karin KAMMERLING (80)	SWE	RM 25.60
⑤ Therese ALSHAMMAR (77)	SWE	25.73

#### 100 m papillon

① Johanna SJOBERG (78)	SWE	58.80
② Martina MORAVCOVA (76)	SVK	57.72

③ Johanna SJOBERG (78)	SWE	57.73
④ Martina MORAVCOVA (76)	SVK	RE 57.54
⑤ Martina MORAVCOVA (76)	SVK	57.20

#### 200 m papillon

① Barbara FRANCO (74)	ESP	2:10.20
② Sophia SKOU (73)	DEN	2:07.65
③ Mette JACOBSEN (73)	DEN	2:06.87
④ Annika MEHLHORN (83)	GER	RE 2:05.77
⑤ Otylia JEDRZEJCZAK (83)	POL	2:07.95

#### 100 m 4 nages

① Susan ROLPH (78)	GBR	1:01.94
② Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:00.43
③ Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:00.78
④ Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:00.58
⑤ Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:00.16

#### 200 m 4 nages

① Susan ROLPH (78)	GBR	2:10.60
② Alicja PECZAK (70)	POL	2:12.06
③ Yana KLOCHKOVA (82)	UKR	2:09.08
④ Yana KLOCHKOVA (82)	UKR	2:10.75
⑤ Yana KLOCHKOVA (82)	UKR	2:09.52

#### 400 m 4 nages

① Sabine HERBST (74)	GER	4:39.26
② Hana CERNA (74)	CZE	4:36.03
③ Yana KLOCHKOVA (82)	UKR	4:34.07
④ Yana KLOCHKOVA (82)	UKR	4:35.11
⑤ Nicole HETZER (79)	GER	RE 4:29.46

#### Relais 4 x 50 m nage libre

① Allemagne	GER	1:51.79
② Allemagne	GER	1:50.13
③ Suède	SWE	RM 1:38.45
④ Suède	SWE	1:38.21
⑤ Suède	SWE	1:38.29

#### Relais 4 x 50 m 4 nages

① Allemagne	GER	1:41.15
② Allemagne	GER	1:50.13
③ Suède	SWE	RM 1:49.47
④ Suède	SWE	RM 1:48.31
⑤ Suède	SWE	1:48.32

### MESSIEURS

#### 50 m nage libre

① Mark FOSTER (70)	GBR	22.25
② Mark FOSTER (70)	GBR	RM 21.31
③ Mark FOSTER (70)	GBR	21.71
④ Stefan NYSTRAND (81)	SWE	21.52
⑤ Stefan NYSTRAND (81)	SWE	21.15

#### 100 m nage libre

① Lars CONRAD (76)	GER	48.90
② Lars FROLANDER (74)	SWE	47.54
③ P. Van Den HOOGENBAND (78)	NED	47.20
④ Stefan NYSTRAND (81)	SWE	47.56
⑤ Stefan NYSTRAND (81)	SWE	RC 47.15

#### 200 m nage libre

① Lars CONRAD (76)	GER	1:45.97
② P. Van Den HOOGENBAND (78)	NED	1:44.00
③ P. Van Den HOOGENBAND (78)	NED	1:44.34
④ Massimiliano ROSOLINO (78)	ITA	1:44.63
⑤ P. Van Den HOOGENBAND (78)	NED	RE 1:42.46

#### 400 m nage libre

① Emiliano BREMBILLA (78)	ITA	3:45.52
② Emiliano BREMBILLA (78)	ITA	3:40.45
③ Massimiliano ROSOLINO (78)	ITA	3:42.00
④ Massimiliano ROSOLINO (78)	ITA	RE 3:39.59
⑤ Emiliano BREMBILLA (78)	ITA	3:41.27

#### 1500 m nage libre

① Ihor SNITKO (78)	UKR	14:46.59
② Graeme SMITH (76)	GBR	14:42.29
③ Igor CHERVYNSKIY (81)	UKR	14:42.05
④ Massimiliano ROSOLINO (78)	ITA	RE 14:36.93
⑤ Joerg HOFFMANN (70)	GER	14:41.20

#### 50 m dos

① Mariusz SIEMBIDA (75)	POL	25.03
② Thomas RUPPRATH (77)	GER	RM 24.13
③ Miro ZERAVICA (72)	CRO	24.70
④ Ante MASKOVIC (79)	CRO	24.60
⑤ Stev THELOKE (78)	GER	23.97

#### 100 m dos

① Mariusz SIEMBIDA (75)	POL	53.56
② Stev THELOKE (78)	GER	52.71
③ Orn ARNARSON (81)	ISL	53.13
④ Orn ARNARSON (81)	ISL	RE 52.28
⑤ Thomas RUPPRATH (77)	GER	50.99

#### 200 m dos

① Emanuele MERISI (72)	ITA	1:54.91
② Orn ARNARSON (81)	ISL	1:55.16
③ Orn ARNARSON (81)	ISL	1:54.23
④ Orn ARNARSON (81)	ISL	1:52.90
⑤ Gordan KOZULJ (76)	CRO	1:53.37

#### 50 m brasse

① Patrik ISAKSSON (73)	SWE	27.76
② Mark WARNECKE (70)	GER	RM 26.70
③ Mark WARNECKE (70)	GER	27.10
④ Mark WARNECKE (70)	GER	27.11
⑤ Oleg LISOGOR (79)	UKR	26.71

#### 100 m brasse

① Jens KRUPPA (76)	GER	1:00.15
② Patrik ISAKSSON (73)	SWE	59.22
③ Roman SLOUDNOV (80)	RUS	58.85
④ Domenico FIORAVANTI (77)	ITA	58.89
⑤ Oleg LISOGOR (79)	UKR	59.02

#### 200 m brasse

① Alexander GUKOV (72)	BLR	2:09.86
② Adam WHITEHEAD (80)	GBR	2:08.54
③ Stephan PERROT (77)	FRAU	RF 2:07.82
④ Stephan PERROT (77)	FRAU	RE 2:07.58
⑤ Maxim PODOPRIGORA (78)	AUT	2:07.79

#### 50 m papillon

① Mark FOSTER (70)	GBR	23.91
② Milos MILOSEVIC (72)	CRO	RM 23.30
③ Milos MILOSEVIC (72)	CRO	23.35
④ Mark FOSTER (70)	GBR	23.31
⑤ Lars FROLANDER (74)	SWE	23.07

#### 100 m papillon

① Thomas RUPPRATH (77)	GER	53.22
② James HICKMAN (76)	GBR	51.04
③ Lars FROLANDER (74)	SWE	51.19
④ Thomas RUPPRATH (77)	GER	51.31
⑤ Thomas RUPPRATH (77)	GER	RM 50.26

#### 200 m papillon

① Chris-C. BREMER (71)	GER	1:57.04
② James HICKMAN (76)	GBR	1:52.96
③ James HICKMAN (76)	GBR	1:52.96
④ Thomas RUPPRATH (77)	GER	1:53.28
⑤ James HICKMAN (76)	GBR	1:52.93

#### 100 m 4 nages

① Marcel WOUДА (72)	NED	54.62
② Jani SIEVINEN (74)	FIN	53.84
③ Jens KRUPPA (76)	GER	53.93
④ Peter MANKOC (78)	SLO	54.14
⑤ Peter MANKOC (78)	SLO	52.94

#### 200 m 4 nages

① Marcel WOUДА (72)	NED	1:56.83
② James HICKMAN (76)	GBR	1:56.36
③ Marcel WOUДА (72)	NED	1:56.45
④ Massimiliano ROSOLINO (78)	ITA	1:56.62
⑤ Peter MANKOC (78)	SLO	1:56.18

#### 400 m 4 nages

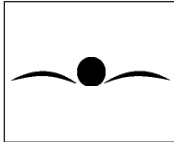
① Marcel WOUДА (72)	NED	4:08.90
② Marcel WOUДА (72)	NED	4:07.70
③ Frederik HVIID (74)	ESP	4:08.85
④ Alessio BOGGIATTO (81)	ITA	4:10.61
⑤ Alessio BOGGIATTO (81)	ITA	4:06.99

#### Relais 4 x 50 m nage libre

① Allemagne	GER	1:29.54
② Pays-Bas	NED	RM 1:26.99
③ Suède	SWE	1:27.12
④ Suède	SWE	1:27.52
⑤ Ukraine	UKR	RE 1:26.09

#### Relais 4 x 50 m 4 nages

① Allemagne	GER	1:38.28
② Suède	SWE	RM 1:35.51
③ Suède	SWE	1:36.00
④ Allemagne	GER	1:36.23
⑤ Allemagne	GER	RM 1:34.78



## 2<sup>e</sup> étape de la Coupe du Monde

Les 22 et 23 novembre 2002  
à New York (Etats-Unis)

### Simon Dufour truste l'argent du 200 m dos

A la hausse tant du point de vue quantitatif que qualitatif, la deuxième étape de la Coupe du Monde 2003 a enregistré la fréquentation de 182 nageurs pour un total de 28 nations, soit 4 pays de plus qu'à Rio. Au niveau des performances, l'Américaine Natalie Coughlin a allumé le feu avec l'amélioration de trois records du monde : 100 m dos, 100 m papillon et 100 m 4 nages. Excusez du peu ! Quant aux podiums, les Américains ont, bien sûr, joué les gros bras avec un total de 40 médailles : 15 en or, 16 en argent et 9 en bronze.

### Céline Cartiaux au pied du podium

Composée de 6 éléments – 3 nageuses et autant de nageurs – la délégation française a sorti la tête de l'eau grâce à Simon Dufour, médaille d'argent au 200 m dos en 1:56.32, derrière le phénomène "US" Michaël Phelps, vainqueur en 1:54.30.

Le temps du record de France de Simon, 1:54.14, lui aurait valu l'or.

Chez les dames, c'est la Picarde Céline Cartiaux, quatrième du 400 m 4 nages, qui s'est approchée le plus près du podium.

## Les vainqueurs et les Français

DAMES		
<b>50 m nage libre</b>		
1. Alison SHEPPARD (72)	GBR	24.49
<i>En séries :</i>		
19. Malia METELLA (82)	FRA	26.65
<b>100 m nage libre</b>		
1. Jenny THOMPSON (73)	USA	53.59
<i>En séries :</i>		
18. Malia METELLA (82)	FRA	57.12
<b>200 m nage libre</b>		
1. Martina MORAVCOVA (76)	SVK	1:57.11
<b>400 m nage libre</b>		
1. Lindsay BENKO (76)	USA	4:06.83
<i>En séries :</i>		
9. Céline CARTIAUX (79)	FRA	4:18.42
<b>800 m nage libre</b>		
1. Flavia RIGAMONTI (81)	SUI	8:17.28
6. Céline CARTIAUX (79)	FRA	8:51.38
<b>50 m dos</b>		
1. Natalie COUGHLIN (82)	USA	27.08
8. Alexandra PUTRA (86)	FRA	29.82
<i>En séries :</i>		
9. Alexandra PUTRA (86)	FRA	29.71
<b>100 m dos</b>		
1. Natalie COUGHLIN (82)	USA	<b>RM</b> 56.71
<i>En séries :</i>		
11. Alexandra PUTRA (86)		1:03.54
<b>200 m dos</b>		
1. Natalie COUGHLIN (82)	USA	2:05.76
7. Alexandra PUTRA (86)	FRA	2:16.42
<i>En séries :</i>		
5. Alexandra PUTRA (86)	FRA	2:15.79
10. Céline CARTIAUX (79)	FRA	2:19.12
<b>50 m brasse</b>		
1. Emma IGELSTROM (80)	SWE	30.70
<b>100 m brasse</b>		
1. Emma IGELSTROM (80)	SWE	1:06.00
<b>200 m brasse</b>		
1. Amanda BEARD (81)	USA	2:21.42
<b>50 m papillon</b>		
1. Anna-Karin KAMMERLING (80)	SWE	25.74
7. Malia METELLA (82)	FRA	27.61
<i>En séries :</i>		
7. Malia METELLA (82)	FRA	27.98
<b>100 m papillon</b>		
1. Natalie COUGHLIN (82)	USA	<b>RM</b> 56.34
<i>En séries :</i>		
15. Malia METELLA (82)	FRA	1:02.79
<b>200 m papillon</b>		
1. Georgina LEE (81)	GBR	2:09.70
<b>100 m 4 nages</b>		
1. Natalie COUGHLIN (82)	USA	<b>RM</b> 58.80
<b>200 m 4 nages</b>		
1. Alenka KEJZAR (79)	SLO	2:10.83
<i>En séries :</i>		
13. Céline CARTIAUX (79)	FRA	2:20.99
<b>400 m 4 nages</b>		
1. Alenka KEJZAR (79)	SLO	4:37.18
4. Céline CARTIAUX (79)	FRA	4:51.64

MESSIEURS		
<b>50 m nage libre</b>		
1. Jason LEZAK (75)	USA	21.66
<i>En séries :</i>		
30. Nicolas KINTZ (77)	FRA	23.91
<b>100 m nage libre</b>		
1. Jason LEZAK (75)	USA	47.32
<i>En séries :</i>		
28. Nicolas KINTZ (77)	FRA	51.61
<b>200 m nage libre</b>		
1. Pieter VAN DEN HOOGENBAND (78)	NED	1:43.54
<i>En séries :</i>		
16. Nicolas KINTZ (77)	FRA	1:52.50
<b>400 m nage libre</b>		
1. Pieter VAN DEN HOOGENBAND (78)	NED	3:43.44
6. Lionel MOREAU (74)	FRA	3:55.37
<i>En séries :</i>		
8. Lionel MOREAU (74)	FRA	3:54.72
<b>1500 m nage libre</b>		
1. Graeme SMITH (76)	GBR	14:50.00
<b>50 m dos</b>		
1. Neil WALKER (76)	USA	24.30
<b>100 m dos</b>		
1. Neil WALKER (76)	USA	52.79
7. Simon DUFOUR (79)	FRA	55.76
<i>En séries :</i>		
5. Simon DUFOUR (79)	FRA	55.29
<b>200 m dos</b>		
1. Michael PHELPS (85)	USA	1:54.30
2. Simon DUFOUR (79)	FRA	1:56.32
<i>En séries :</i>		
6. Simon DUFOUR (79)	FRA	2:00.16
<b>50 m brasse</b>		
1. Oleg LISOGOR (79)	UKR	27.19
<i>En séries :</i>		
Lionel MOREAU (74)	FRA	Disq
<b>100 m brasse</b>		
1. Oleg LISOGOR (79)	UKR	59.30
<b>200 m brasse</b>		
1. David DENNISTON (78)	USA	2:11.84
<b>50 m papillon</b>		
1. Thomas RUPPRATH (77)	GER	23.38
<b>100 m papillon</b>		
1. Thomas RUPPRATH (77)	GER	51.17
<b>200 m papillon</b>		
1. James HICKMAN (76)	GBR	1:53.18
<b>100 m 4 nages</b>		
1. Oleg LISOGOR (79)	UKR	54.68
<b>200 m 4 nages</b>		
1. Michael PHELPS (85)	USA	1:57.12
<b>400 m 4 nages</b>		
1. Tamas KERKJARTO (79)	HUN	4:10.03

## MÉDAILLES

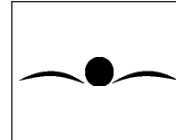
Dames (10 pays)					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Etats-Unis	8	12	4	24
2	Suède	3	0	5	8
3	Grande-Bretagne	2	2	1	5
4	Slovanie	2	0	0	2
5	Slovaquie	1	0	0	1
5	Suisse	1	0	0	1
7	Japon	0	2	1	3
8	Chine	0	1	2	3
9	Espagne	0	0	2	2
9	Allemagne	0	0	2	2
		<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>51</b>

Messieurs (16 pays)					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Etats-Unis	7	4	5	16
2	Ukraine	3	0	0	3
3	Grande-Bretagne	2	3	0	5
4	Allemagne	2	1	1	4
5	Pays-Bas	2	0	0	2
6	Hongrie	1	0	1	2
7	Australie	0	2	3	5
8	Afrique du Sud	0	2	0	2
8	République Tchèque	0	2	0	2
10	Argentine	0	1	0	1
10	France	0	1	0	1
10	Chine	0	1	0	1
13	Pologne	0	0	3	3
14	Russie	0	0	2	2
15	Autriche	0	0	1	1
15	Equateur	0	0	1	1
		<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>51</b>

Dames et messieurs (22 pays)					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Etats-Unis	15	16	9	40
2	Grande-Bretagne	4	5	1	10
3	Suède	3	0	5	8
4	Ukraine	3	0	0	3
5	Allemagne	2	1	3	6
6	Pays-Bas	2	0	0	2
7	Slovanie	2	0	0	2
8	Hongrie	1	0	1	2
9	Slovaquie	1	0	0	1
9	Suisse	1	0	0	1
11	Australie	0	2	3	5
12	Chine	0	2	2	4
13	Japon	0	2	1	3
14	Afrique du Sud	0	2	0	2
14	République Tchèque	0	2	0	2
16	Argentine	0	1	0	1
16	France	0	1	0	1
18	Pologne	0	0	3	3
19	Russie	0	0	2	2
19	Espagne	0	0	2	2
21	Autriche	0	0	1	1
21	Equateur	0	0	1	1
		<b>34</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>102</b>

### Bilan de la délégation française à New York

- 6 nageurs (3 dames, 3 messieurs)
- 19 engagements
- 8 finales
- 1 médaille (argent)
- 3 records personnels
- 16<sup>e</sup> nation



## 3<sup>e</sup> étape de la Coupe du Monde

Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2002  
à Shanghai (Chine)

### Batiste Levallant gagne l'argent du 400 m 4 nages

Réduite à seulement quatre nageurs en raison de l'éloignement et de la proximité de l'échéance des finales des championnats de France interclubs 2003, les 7 et 8 décembre, la troisième étape de la Coupe du Monde 2003 à Shanghai (Chine) s'est caractérisée par une fréquentation terriblement à la baisse par rapport aux deux précédentes étapes avec seulement 16 pays inscrits.

Par contre, sur l'ensemble des 402 nageurs présents sur les plots, 276 d'entre eux étaient Chinois. Un vrai raz de-marée.

Cette surabondance du pays organisateur a facilité un festival chinois sur les podiums où l'on a dénombré 48 médailles pour les nageurs du pays de l'Empire du Milieu : 15 médailles d'or, 16 en argent et 17 en bronze.

La qualité était aussi au rendez-vous grâce au record du monde féminin de la Chinoise Hui Qi au 200 m brasse en 2:18.86. Cette dernière a également amélioré le record de la Coupe du Monde du 200 m 4 nages en 2:08.77.

### La même sélection tricolore pour Melbourne

Dans le mini-clan tricolore, le Néo-Calédonien Olivier Saminadin et le Nogentais Batiste Levallant ont accédé chacun à deux finales. Le dernier nommé s'est même permis une deuxième place à la finale du 400 m 4 nages, en 4:14.01, derrière l'inévitable Chinois de service Zigian Li en 4:13.26.

Comme lors de l'étape précédente, la Grande-Bretagne émerge au deuxième rang des pays médaillés grâce au doublé de James Hickman en papillon et les qualités de la sprinteuse britannique Alison Sheperd sur 50 et 100 m.

Profitant de la proximité géographique, les 4 nageurs de la sélection française présente à Shanghai – Gilles Dumesnil, Batiste Levallant, Olivier Saminadin et Adrien Thomas – représenteront la France à la quatrième étape du circuit 2003, du 6 au 8 décembre 2002, à Melbourne (Australie). Après cette compétition aux antipodes, place à l'échéance parisienne de la Coupe du Monde, l'une des plus attractives du circuit, les 16 et 17 janvier 2003, à Paris (Georges-Vallerey).

## Les vainqueurs et les Français

### DAMES

<b>50 m nage libre</b>			
1. Alison SHEPPARD (72)	GBR		24.44
<b>100 m nage libre</b>			
1. Alison SHEPPARD (72)	GBR		54.07
<b>200 m nage libre</b>			
1. Yu YANG (85)	CHN		1:58.07
<b>400 m nage libre</b>			
1. Yu YANG (85)	CHN		4:06.19
<b>800 m nage libre</b>			
1. Jing ZHENG (87)	CHN		8:29.84
<b>50 m dos</b>			
1. Hui LI (85)	CHN		28.01
<b>100 m dos</b>			
1. Shu ZHANG (85)	CHN		1:00.19
<b>200 m dos</b>			
1. Shon ZHANG (89)	CHN		2:08.46
<b>50 m brasse</b>			
1. Xuejuan LUO (84)	CHN		31.03
<b>100 m brasse</b>			
1. Hui Qi (85)	CHN		1:06.14
<b>200 m brasse</b>			
1. Hui Qi (85)	CHN	RM	2:18.86
<b>50 m papillon</b>			
1. Anna-Karin KAMMERLING (80)	SWE		26.07
<b>100 m papillon</b>			
1. Martina MORAVCOVA (76)	SVK		57.39
<b>200 m papillon</b>			
1. Yu YANG (85)	CHN		2:08.35
<b>100 m 4 nages</b>			
1. Martina MORAVCOVA (76)	SVK	RC	1:01.10
<b>200 m 4 nages</b>			
1. Hui Qi (85)	CHN		2:08.77
<b>400 m 4 nages</b>			
1. Yana KLOCHKOVA (82)	UKR		4:33.91

### MESSIEURS

<b>50 m nage libre</b>			
1. Jason LEZAK (75)	USA		21.40
<i>En séries</i>			
14. Gilles DUMESNIL (73)	FRA		23.18
<b>100 m nage libre</b>			
1. Jose MEOLANS (78)	ARG		48.37
<i>En séries</i>			
13. Gilles DUMESNIL (73)	FRA		51.25
<b>200 m nage libre</b>			
1. Svoboda KVETOSLAV (82)	CZE		1:45.61
<b>400 m nage libre</b>			
1. Svoboda KVETOSLAV (82)	CZE		3:46.22
<i>En séries</i>			
2. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		3:55.20
<b>1.500 m nage libre</b>			
1. Lin ZHANG (87)	CHN		15:00.24
4. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		15:21.81
<b>50 m dos</b>			
1. Kungpeng OYANG (82)	CHN		24.38
<b>100 m dos</b>			
1. Kungpeng OYANG (82)	CHN		52.16
<b>200 m dos</b>			
1. Steve PARRY (77)	GBR		1:56.22
<b>50 m brasse</b>			
1. Oleg LISOGOR (79)	UKR		27.39
<b>100 m brasse</b>			
1. Oleg LISOGOR (79)	UKR		59.75
<i>En séries</i>			
19. Adrien THOMAS (87)	FRA		1:08.59
<b>200 m brasse</b>			
1. Maxim PODOPRIPORA (78)	AUT		2:11.59
<i>En séries</i>			
19. Adrien THOMAS (87)	FRA		2:29.35
<b>50 m papillon</b>			
1. Raphael DE THUIN (75)	BRA		23.93
<b>100 m papillon</b>			
1. James HICKMAN (76)	GBR		52.20
<b>200 m papillon</b>			
1. James HICKMAN (76)	GBR		1:53.72
<b>100 m 4 nages</b>			
1. Oleg LISOGOR (79)	UKR		54.74
<b>200 m 4 nages</b>			
1. James HICKMAN (76)	GBR		1:58.89
6. Olivier SAMINADIN (77)	FRA		2:04.55
<i>En séries</i>			
2. Olivier SAMINADIN (77)	FRA		2:03.85
<b>400 m 4 nages</b>			
1. Zigian LI (86)	CHN		4:13.26
2. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		4:14.01

## Bilan de la délégation française à Shanghai

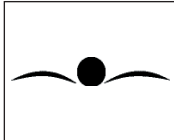
- 4 nageurs (0 dame, 4 messieurs)
- 8 engagements
- 4 finales
- 1 médaille (argent)
- 4 records personnels
- 14<sup>e</sup> nation

## MÉDAILLES

Dames					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Chine	11	11	8	30
2	Grande-Bretagne	2	1	1	4
2	Slovaquie	2	1	1	4
4	Ukraine	1	1	2	4
5	Suède	1	0	1	2
6	Etats-Unis	0	1	3	4
7	Espagne	0	1	1	2
7	Autriche	0	1	1	2
		<b>17</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>52</b>

Messieurs					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Chine	4	5	9	18
2	Grande-Bretagne	4	1	2	7
3	Ukraine	3	0	1	4
4	Rép. Tchèque	2	0	0	2
5	Etats-Unis	1	2	0	3
6	Brésil	1	1	3	5
7	Argentine	1	1	0	2
8	Autriche	1	0	0	1
9	Allemagne	0	4	0	4
10	Russie	0	2	2	4
11	France	0	1	0	1
		<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>51</b>

Dames et messieurs					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Chine	15	16	17	48
2	Grande-Bretagne	6	2	3	11
3	Ukraine	4	1	3	8
4	Slovaquie	2	1	1	4
5	Rép. Tchèque	2	0	0	2
6	Etats-Unis	1	3	3	7
7	Brésil	1	1	3	5
8	Autriche	1	1	1	3
9	Argentine	1	1	0	2
10	Suède	1	0	1	2
11	Allemagne	0	4	0	4
12	Russie	0	2	2	4
13	Espagne	0	1	1	2
14	France	0	1	0	1
		<b>34</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>103</b>



## 4<sup>e</sup> étape de la Coupe du Monde

Du 6 au 8 décembre 2002  
à Melbourne (Australie)

### Levaillant vainqueur du 400 m 4 nages aux antipodes

Constellée de vedettes australiennes comme Grant Hackett, Matt Welsh ou bien encore les Suédoises Emma Igelstroem et Therese Alshammar, le Néerlandais Pieter Van Den Hoogenband et l'Allemand Thomas Rupprath, la quatrième étape de la Coupe du Monde, programmée à Melbourne, a tenu ses promesses. Du point de vue de la participation, 25 délégations ont pris part à cette étape, soit la meilleure fréquentation depuis le lancement de l'édition 2003 à Rio.

Dans la mini-délégation française – 4 nageurs en lice, les mêmes qu'à Shanghai : Gilles Dumesnil, Olivier Saminadin, Adrien Thomas et Batiste Levaillant – le dernier nommé a terminé huitième de la finale au 400 m nage libre en 3:52.26. Il a de nouveau battu par deux fois son record personnel.

Décidément bien dans le rythme de la Coupe du Monde, le Nogentais a raté d'une place une seconde finale au 100 m 4 nages, neuvième en 58.31, lors des séries du matin du premier jour. De plus en plus compétitif au fil des étapes de la Coupe du Monde 2003, après l'argent de Shanghai, Batiste a enfin décroché l'or du 400 m 4 nages de la quatrième étape du circuit mondial.

Depuis sa mise à l'eau lors du lancement du circuit mondial 2003,

il a successivement réalisé, lors de ses 3 finales, 4:19.12 à Rio, 4:14.01 à Shanghai et 4:12.53 à Melbourne. Ce dernier chrono lui a valu de décrocher la troisième médaille d'or française du millésime 2003.

*Saminadin progresse, lui aussi, en 4 nages*

Au cours de cette même finale, le Néo-Calédonien Olivier Saminadin a terminé à la septième place (4:21.29). Sur les 12 pays qui accèdent au podium, la France émerge au 10<sup>e</sup> rang. La veille, lors du deuxième jour de la compétition, il s'était distingué en occupant la cinquième place de la finale du 200 m 4 nages en 2:02.88.

Déjà titulaire du record d'Europe du 200 m brasse depuis les derniers championnats du monde 2002 à Moscou, la Suédoise Emma Igelstroem est passée allégrement sous les 2:20, 2:19.85 pour être précise. Au cours de la première journée, cette dernière avait déjà amélioré le record de la Coupe du Monde du 100 m brasse dames en 1:05.55. Le ton était donné.

Dans l'attente de la cinquième étape parisienne, vendredi 17 et samedi 18 janvier 2003, les centres d'intérêts de la natation internationale vont se tourner, mi-décembre, vers le continent européen, avec les championnats d'Europe de Riesa (Allemagne), sixièmes du nom, en bassin de 25 m.

### Les vainqueurs et les Français

#### DAMES

<b>50 m nage libre</b>			
1. Therese ALSHAMMAR (77)	SWE		24.58
<b>100 m nage libre</b>			
1. Elka GRAHAM (81)	AUS		54.42
<b>200 m nage libre</b>			
1. Elka GRAHAM (81)	AUS		1:55.12
<b>400 m nage libre</b>			
1. Elka GRAHAM (81)	AUS		4:01.17
<b>800 m nage libre</b>			
1. Kerri-Anne PAYNE (87)	GBR		8:23.58
<b>50 m brasse</b>			
1. Emma IGELSTROM (80)	SWE		30.58
<b>100 m brasse</b>			
1. Emma IGELSTROM (80)	SWE	<b>RC</b>	1:05.55
<b>200 m brasse</b>			
1. Emma IGELSTROM (80)	SWE	<b>RE</b>	2:19.85
<b>50 m dos</b>			
1. Giaan ROONEY (82)	AUS		28.04
<b>100 m dos</b>			
1. Charlene WITTSTOCK (78)	RSA		1:00.32
<b>200 m dos</b>			
1. Stephanie PROUD (88)	GBR		2:08.00
<b>50 m papillon</b>			
1. Therese ALSHAMMAR (77)	SWE		26.38
<b>100 m papillon</b>			
1. Rachel KOMISARZ (76)	USA		58.67
<b>200 m papillon</b>			
1. Felicity GALVEZ (85)	AUS		2:08.62
<b>100 m 4 nages</b>			
1. Brooke HANSON (78)	AUS		1:01.85
<b>200 m 4 nages</b>			
1. Tianyi ZHANG (90)	CHN		2:10.78
<b>400 m 4 nages</b>			
1. Tianyi ZHANG (90)	CHN		4:35.69

#### MESSIEURS

<b>50 m nage libre</b>			
1. Pieter VAN DEN HOOGENBAND (78)	NED		21.72
<i>En séries</i>			
14. Gilles DUMESNIL (73)	FRA		23.04
<b>100 m nage libre</b>			
1. Pieter VAN DEN HOOGENBAND (78)	NED		47.20
<i>En séries</i>			
36. Gilles DUMESNIL (73)	FRA		51.55
<b>200 m nage libre</b>			
1. Grant HACKETT (80)	AUS		1:42.48
<b>400 m nage libre</b>			
1. Grant HACKETT (80)	AUS		3:36.17
8. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		3:52.26

<i>En séries</i>			
8. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		3:52.82
20. Olivier SAMINADIN (77)	FRA		3:58.71
<b>1500 m nage libre</b>			
1. Stephen PENFOLD (82)	AUS		14:47.49
<b>50 m dos</b>			
1. Thomas RUPPRATH (77)	GER	<b>WC</b>	23.49
<b>100 m dos</b>			
1. Matt WELSH (76)	AUS		51.56
<b>200 m dos</b>			
1. Stephen PARRY (77)	GBR		1:54.31
<i>En séries</i>			
26. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		2:06.01
<b>50 m brasse</b>			
1. Roman SLUDNOV (80)	RUS		27.48
<i>En séries</i>			
29. Adrien THOMAS (87)	FRA		32.24
<b>100 m brasse</b>			
1. David DENNISTON (78)	USA		59.20
<i>En séries</i>			
28. Adrien THOMAS (87)	FRA		1:09.53
<b>200 m brasse</b>			
1. David DENNISTON (78)	USA		2:07.53
<i>En séries</i>			
17. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		2:21.13
22. Adrien THOMAS (87)	FRA		2:32.61
<b>50 m papillon</b>			
1. Thomas RUPPRATH (77)	GER		23.21
<i>En séries</i>			
22. Gilles DUMESNIL (73)	FRA		25.57
<b>100 m papillon</b>			
1. Thomas RUPPRATH (77)	GER		50.82
<b>200 m papillon</b>			
1. Stephen PARRY (77)	GBR		1:53.71
<b>100 m 4 nages</b>			
1. Robert VAN DER ZANT (75)	AUS		55.45
<i>En séries</i>			
9. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		58.31
<b>200 m 4 nages</b>			
1. Thomas RUPPRATH (77)	GER		1:56.41
5. Olivier SAMINADIN (77)	FRA		2:02.88
<i>En séries</i>			
6. Olivier SAMINADIN (77)	FRA		2:02.98
<b>400 m 4 nages</b>			
1. Batiste LEVAILLANT (80)	FRA		4:12.53
7. Olivier SAMINADIN (77)	FRA		4:21.29

### Bilan provisoire des Français à la Coupe du Monde 2003

- 6 médailles (3 or et 3 argent)
- 24 finales
- 15 records personnels
- 69 engagements

### MÉDAILLES

Dames (7 pays)					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Australie	6	10	10	26
2	Suède	5	0	0	5
3	Chine	2	2	0	4
4	Grande-Bretagne	2	1	0	3
5	Etats-Unis	1	4	5	10
6	Afrique du Sud	1	1	0	2
7	Pays-Bas	0	0	2	2
		<b>17</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>52</b>

Messieurs (10 pays)					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Australie	5	5	10	20
2	Allemagne	4	1	2	7
3	Pays-Bas	2	2	0	4
4	Grande-Bretagne	2	2	0	4
5	Etats-Unis	2	1	2	5
6	Russie	1	3	1	5
7	France	1	0	0	1
8	Italie	0	2	1	3
9	Afrique du Sud	0	1	0	1
10	Brésil	0	0	1	1
		<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>51</b>

Messieurs et Dames (12 pays)					
Pl.	Pays	Or	Arg.	Br.	Total
1	Australie	11	15	20	46
2	Suède	5	0	0	5
3	Grande-Bretagne	4	3	0	7
4	Allemagne	4	1	2	7
5	Etats-Unis	3	5	7	15
6	Pays-Bas	2	2	2	6
7	Chine	2	2	0	4
8	Russie	1	3	1	5
9	Afrique du Sud	1	2	0	3
10	France	1	0	0	1
11	Italie	0	2	1	3
12	Brésil	0	0	1	1
		<b>34</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>103</b>







## ARRÊT SUR IMAGE

# des championnats de France 2003

### Championnat Elite messieurs

Journée 1, samedi 5 octobre 2002		
S Givors – O Nice N		3-17
Taverny SN 95 – CN Marseille		10-10
EN Tourcoing – Montpellier WP		9-8
Reims N 89 – DFC Sète		2-8
FNC Douai – SN Strasbourg		4-12

Journée 2, samedi 12 octobre 2002		
O Nice N – Taverny SN 95		18-6
Montpellier WP – Reims N 89		11-8
CN Marseille – FNC Douai		10-5
SN Strasbourg – S Givors		12-8
DFC Sète – EN Tourcoing		16-15

Journée 3, samedi 26 octobre 2002		
DFC Sète – Montpellier WP		9-8
Reims N 89 – SN Strasbourg		5-10
FNC Douai – O Nice N		2-18
Taverny SN 95 – S Givors		10-4
EN Tourcoing – CN Marseille		8-9

Journée 4, samedi 2 novembre 2002		
Montpellier WP – Taverny SN 95		8-5
S Givors – FNC Douai		7-8
CN Marseille – Reims N 89		8-3
O Nice N – EN Tourcoing		19-2
SN Strasbourg – DFC Sète		8-4

Journée 5, samedi 16 novembre 2002		
S Givors – Montpellier WP		8-8
Taverny SN 95 – SN Strasbourg		9-11
Reims N 89 – O Nice N		3-22
FNC Douai – EN Tourcoing		9-9
DFC Sète – CN Marseille		14-13

Journée 9, samedi 23 novembre 2002		
Reims N 89 – FNC Douai		9-9
EN Tourcoing – S Givors		9-5
Taverny SN 95 – DFC Sète		13-11
Montpellier WP – SN Strasbourg		13-12

Journée 6, samedi 30 novembre 2002		
SN Strasbourg – EN Tourcoing		14-11
S Givors – CN Marseille		5-12
Taverny SN 95 – Reims N 89		11-11
Montpellier WP – FNC Douai		6-5
O Nice N – DFC Sète		14-5

Journée 16, samedi 7 décembre 2002		
CN Marseille – SN Strasbourg		7-5
DFC Sète – FNC Douai		12-6

Journée 7, samedi 7 décembre 2002		
Reims N 89 – S Givors		10-9
EN Tourcoing – Taverny SN 95		8-9
Montpellier WP – O Nice N		6-10

### CLASSEMENT

Cl.	Club	Pts	J.	G.	N.	P.	BP	BC	DIF.
1	O Nice N	21	7	7			118	27	91
2	SN Strasbourg	21	8	6	1	1	85	61	24
3	CN Marseille	18	7	5	1	1	69	50	19
4	DFC Sète	18	8	5		3	79	79	0
5	Montpellier WP	16	8	3	2	3	68	67	1
6	Taverny SN 95	16	8	3	2	3	73	81	-8
7	EN Tourcoing	13	8	2	1	5	71	89	-18
8	FNC Douai	12	8	1	2	5	48	83	-35
9	Reims N 89	12	8	1	2	5	51	88	-37
10	S Givors	9	8		1	7	49	86	-37

## Les six équipes qui tiennent la tête

Les équipes de l'Olympique Nice Natation en élite messieurs, de l'Union Saint-Bruno Bordeaux en N1 dames, du Nautic Club de Saint-Jean-d'Angély en N1 messieurs, de Rillieux Natation en N2 dames, des Dauphins de Wattrelos en N2 messieurs groupe A et du Water-Polo Epernay Champagne en N2 messieurs groupe B tiennent provisoirement, mi-décembre, les premières places des différents championnats de France qui animent, chaque week-end, l'activité poloïstique de la natation française. Voici tous les résultats des matches et les classements depuis la reprise de la nouvelle saison. Ce n'est qu'un arrêt sur image, rien n'est joué d'avance pour les classements définitifs.

### Nationale 1 dames

Journée 1, samedi 5 octobre 2002		
O Nice N – SCN Choisy-le-Roi		9-8
Echirolles WP – ASPTT Nancy		1-15
ASPTT Nancy – SCN Choisy-le-Roi		14-2

Journée 6, samedi 5 octobre 2002		
O Nice N – SCN Choisy-le-Roi		9-8
Echirolles WP – ASPTT Nancy		1-15
ASPTT Nancy – SCN Choisy-le-Roi		14-2

Journée 1, samedi 5 octobre 2002		
PC Valenciennes-Anzin – U St-Bruno Bordeaux		4-18
U St-Bruno Bordeaux – Echirolles WP		24-0
ASPTT Nancy – SCN Choisy-le-Roi		14-2

Journée 2, samedi 19 octobre 2002		
O Nice N – PC Valenciennes-Anzin		11-0
U St-Bruno Bordeaux – Echirolles WP		24-0
ASPTT Nancy – SCN Choisy-le-Roi		14-2

Journée 3, samedi 9 novembre 2002		
SCN Choisy-le-Roi – Echirolles WP		5-4
PC Valenciennes-Anzin – ASPTT Nancy		3-18

Journée 3, samedi 16 novembre 2002		
O Nice N – U St-Bruno Bordeaux		1-6

Journée 4, samedi 23 novembre 2002		
U St-Bruno Bordeaux – SCN Choisy-le-Roi		20-2
ASPTT Nancy – O Nice N		13-2
Echirolles WP – PC Valenciennes-Anzin		9-6

### CLASSEMENT

Cl.	Club	Pts	J.	G.	N.	P.	BP	BC	DIF.
1	U St-Bruno Bordeaux	12	4	4			68	7	61
2	ASPTT Nancy	12	4	4			60	8	52
3	O Nice N	8	4	2		2	23	27	-4
4	SCN Choisy-le-Roi	6	4	1		3	17	47	-30
5	Echirolles WP	6	4	1		3	14	50	-36
6	PC Valenciennes-Anzin	4	4			4	13	56	-43

### Nationale 1 messieurs

Journée 1, samedi 28 septembre 2002		
INSEP WP – Aix-en-Provence N		2-16
Echirolles WP – SCN Choisy-le-Roi		7-12
CN Noisy-le-Sec – CN Aix-les-Bains		5-12
PC Valenciennes-Anzin – SC Angoulême		8-12
SR Colmar – VGA Saint-Maur		9-18

Journée 2, samedi 5 octobre 2002		
SC Angoulême – CN Noisy-le-Sec		14-3
CN Aix-les-Bains – Echirolles WP		12-6
SCN Choisy-le-Roi – INSEP WP		10-10
Aix-en-Provence N – NC Angérien		4-6
VGA Saint-Maur – PC Valenciennes-Anzin		12-5

Journée 3, samedi 12 octobre 2002		
CN Noisy-le-Sec – VGA Saint-Maur		4-8
PC Valenciennes-Anzin – SR Colmar		6-5
NC Angérien – SCN Choisy-le-Roi		16-9
INSEP WP – CN Aix-les-Bains		6-14
Echirolles WP – SC Angoulême		7-6

Journée 4, samedi 19 octobre 2002		
SC Angoulême – INSEP WP		13-6
CN Aix-les-Bains – NC Angérien		9-9
SCN Choisy-le-Roi – Aix-en-Provence N		13-8
SR Colmar – CN Noisy-le-Sec		10-8
VGA Saint-Maur – Echirolles WP		12-4

Journée 5, mercredi 23 octobre 2002		
INSEP WP – VGA Saint-Maur		5-11

Journée 5, samedi 26 octobre 2002		
Echirolles WP – SR Colmar		9-6
CN Noisy-le-Sec – PC Valenciennes-Anzin		12-5
Aix-en-Provence N – CN Aix-les-Bains		3-6
NC Angérien – SC Angoulême		8-5

Journée 6, samedi 9 novembre 2002		
SR Colmar – INSEP WP		11-8
VGA Saint-Maur – NC Angérien		6-10
SC Angoulême – Aix-en-Provence N		4-6
CN Aix-les-Bains – SCN Choisy-le-Roi		11-2
PC Valenciennes-Anzin – Echirolles WP		4-4

Journée 6, samedi 9 novembre 2002		
SCN Choisy-le-Roi – SC Angoulême		9-11
Aix-en-Provence N – VGA Saint-Maur		5-8
NC Angérien – SR Colmar		20-4
INSEP WP – PC Valenciennes-Anzin		7-5
Echirolles WP – CN Noisy-le-Sec		8-11





# Lucien ZINS

(14/09/1922 – 13/12/2002)

# Adieu "Doudou"

Né le 14 septembre 1922, à Troyes (Aube), Lucien Zins vient de nous quitter, vendredi matin 13 décembre 2002, au terme d'une longue maladie. Personnalité d'exception et de passion, sa disparition ferme les plus belles pages de la natation française des années 60, une décennie magique de nageuses et de nageurs qui lui doivent beaucoup. Voici l'essentiel de sa vie pour ceux qui ne le connaissaient pas.

## Une carrière et un caractère d'exception

Né le 14 septembre 1922, à Troyes (Aube), Lucien Zins vient de nous quitter, vendredi matin 13 décembre 2002, au terme d'une longue maladie. Dossiste de notoriété internationale dans les années 40, éducateur et technicien de très grande renommée dans sa ville de Troyes par la suite, entraîneur national inspiré et génial durant toute la décennie 60, deuxième directeur technique national après Pierre Barbit pour placer la natation française dans la meilleure série, grand maître du centre d'entraînement à la piscine olympique de Vittel jusqu'à la fin de sa vie active et bien au-delà de l'âge limite de la retraite, Lucien Zins a marqué de son empreinte plusieurs générations de nageurs. Sa carrière au sein de la natation troyenne a débuté grâce aux conseils éclairés de son frère aîné Georges, en nage sur le dos dès sa prime jeunesse où il parvint à s'imposer parmi les meilleurs spécialistes français en devenant champion de France cadet du 100 m dos du millésime 1937.

## Meilleur nageur français de dos au début des années 40

Six fois champion de France du 100 m dos entre 1939 et 1950 et une fois du 1500 m nage libre des championnats de 1941 – course qu'il effectua intégralement en dos crawlé ! – détenteur de onze records de France entre 1938 et 1945 aux 100 et 200 m dos, Lucien Zins s'est toujours fait remarquer par sa force morale (et physique) à relever les plus grands défis. Dans cet ordre d'idées, pour se rendre en tant que compétiteur aux championnats de France de 1944, il enfourcha sa bicyclette pour se rendre de Troyes à Paris, soit plus de 300 km aller-retour en l'espace de quarante-huit heures, pour y défendre avec bonheur son titre du 100 m dos. En la matière, il y avait cas de force majeure car, en ce mois de juillet 1944, il existait de grandes difficultés, notamment ferroviaires avec l'annulation de tous les trains (débarquement des alliés le 6 juin 1944), pour se déplacer.

Améliorant, malgré les années, ses meilleurs temps, Lucien Zins a participé honorablement aux championnats d'Europe de 1947, à Monte-Carlo, en terminant huitième du 100 m dos, et à ceux de 1950, à Vienne (Autriche), au cours desquels il a émergé à la quatrième place de sa course fétiche, au pied du podium européen. Il a également pris part à deux campagnes olympiques, celles de 1948, à Londres, et de 1952, à Helsinki (Finlande), dans lesquelles il termina dixième des demi-finales de Londres et quatorzième des demi-finales d'Helsinki.

## Entraîneur national en 1955

Sachant également manier le ballon de water-polo comme beaucoup de nageurs de sa génération, il remportera le titre de champion de France honneur de la spécialité en 1949. Grâce à son émulation et son implication dans l'entraînement, Troyes est devenu la capitale mondiale de la nage sur le dos avec la réussite exceptionnelle de Gilbert Bozon. Sa reconversion après les Jeux Olympiques d'Helsinki ne pouvait pas se passer en dehors du bord d'un bassin, avec un chronomètre comme seule arme et des ambitions internationales en tête. C'est ainsi qu'il se devouera corps et âme au service de la natation auboise, au sein du Troyes Olympique Natation (fruit de la fusion entre le CN Troyes et les Mouettes de Troyes en 1948). Il prendra également part, avec Jacques Latour, à la maturité au plus haut niveau de Gilbert Bozon avec qui il a rivalisé dans le bassin jusqu'en 1952. Trois ans plus tard, en septembre 1955, il est nommé entraîneur national pour seconder le fameux Alban Minville à la préparation des équipes de France, poste laissé vacant par Ernest Jean.

## DTN de 1964 à 1972

Cette fonction d'entraîneur des équipes de France il la cumulera avec celle de directeur technique national (DTN) durant deux olympiades, du lundi 20 juillet 1964 jusqu'au lendemain du dernier jour des Jeux Olympiques de 1972. Cette période de sa vie, riche en résultats pour l'équipe de France avec comme chefs de file les

sprinters Alain Gottvallés et Michel Rousseau, les demi-fondeurs Alain Mosconi et Francis Luyce, la dossiste surdouée Christine Caron, pour n'en citer qu'une poignée, lui apporteront la plénitude professionnelle. Sous son autorité, les nageurs de l'équipe de France battront sept records du monde et trente d'Europe. Ses proches sur le plan professionnel et les nageurs de l'équipe de France qui l'ont côtoyé l'appelaient amicalement de son surnom, Doudou.

## Dernière grande aventure nautique à Vittel

Au lendemain des Jeux Olympiques de 1972, à Munich, échéance qui s'est montrée bien décevante sur le plan de la représentativité de la natation française, il rejoint Vittel et participe à la création du centre d'entraînement sportif en natation. En coopération étroite avec le Club Méditerranée (Gilbert Trigano), et la collaboration de la ville de Vittel, le collège Jules-Verne accueille une vingtaine d'espoirs de la natation française, recrutés et entraînés par lui-même et Heda Frost. Plusieurs internationaux, Catherine Recouvreur, Gilles Plançon, Didier Matusic prolongeront le palmarès de son incroyable carrière. Jusqu'en 1996, il veillera sur la bonne marche de cet équipement exceptionnel au cœur des Vosges en recevant régulièrement les séjours des délégations françaises et étrangères. Jusqu'à la fin de sa vie, bien que diminué par la maladie, il ne s'est jamais désintéressé des nageurs et de la natation en continuant à vadrouiller dans le monde pour observer les plus grandes compétitions et rencontrer les hommes qui, aux quatre coins de la planète, ont formé et entraîné les vedettes de la natation mondiale. C'était toute sa raison de vivre jusqu'à son dernier souffle.

En la triste circonstance de sa disparition, le président de la FFN Francis Luyce, les membres du comité directeur, le directeur technique national Claude Fauquet et l'ensemble de la natation française présentent leurs condoléances attristées à son frère Georges et son fils Philippe ainsi qu'à toute sa famille et ses amis.

M.P.

## AGENDA DU PRÉSIDENT

## Mois de novembre 2002

<b>Samedi 2</b>	Caen	Examen du cahier d'organisation de la "Finale Vittel Cup 2003"
<b>Lundi 4</b>	Paris	M. Daniel SEYDOUX (AC Boulogne-Billancourt) CNOSF "Gloires du Sport"
<b>Mardi 5</b>	Paris	Mme Murielle METAIS (Uniformation)
<b>Du vendredi 8 au lundi 11</b>	Orléans	4 <sup>e</sup> Congrès de la Fédération Française de Natation
<b>Mercredi 13</b>	Paris Arras	Evry – M. Eric MOLINIE – Convention Téléthon 2003 Visite du club Racing Club Arras Natation
<b>Vendredi 15</b>	Paris	Réunions Fédération Française de Natation
<b>Du samedi 16 au jeudi 21</b>	Punta del Este (Uruguay)	Bureau de la FINA
<b>Samedi 23</b>	Avesnes-sur-Helpe	Assemblée générale du Comité départemental du Nord
<b>Lundi 25</b>	Paris Villeneuve-d'Ascq	Florence DE BRUYN (convention de recherche) – Contrat Marsh Comité directeur du Comité régional de natation du Nord-Pas-de-Calais
<b>Vendredi 29</b>	Lille	Soirée des Trophées du Nord
<b>Samedi 30</b>	Angres	Assemblée générale du Comité départemental du Pas-de-Calais



**NATATION INFOS** – Mensuel édité par la Fédération Française de Natation, 148, avenue Gambetta 75980 Paris Cedex 20 (tél. 01 40 31 17 70, fax 01 40 31 19 90 - Site Internet : [www.ffnatation.org](http://www.ffnatation.org)). Numéro de commission paritaire : 58 807. Dépôt légal : à parution. Directeur de la publication : Francis Luyce. Représentant du Comité Directeur : Daniel Planche. Rédacteur en chef : Henri Wachter. Comité de rédaction : Claude Fauquet, Jean-Pierre Le Bihan, Marc Planche et les adjoints du DTN, le service communication, Serge Lebrun et Bernard Menendez. Photos : DR. Impression : SAI 18, allée Marie-Politzer, 64200 Biarritz, tél. 05 59 43 80 30. Vente au numéro : 2,29 euros (15 F). Publicité et petites annonces : au siège de la publication.